



***SOQUI**

**Intelligence
juridique,
service
essentiel**

**Rapport
annuel
2020-2021**

Table des matières

4	SOQUIJ en bref
10	Faits saillants
12	Comité de direction
15	Résultats
45	Ressources
59	Gouvernance
77	Finances
101	Annexes



Cette publication est également disponible sur Internet :

soquij.qc.ca/fr/a-propos/rapports-annuels

Pour obtenir des renseignements additionnels sur SOQUIJ, s'adresser à :

Société québécoise d'information juridique

Direction du développement des affaires et services à la clientèle

715, rue du Square-Victoria, bureau 600

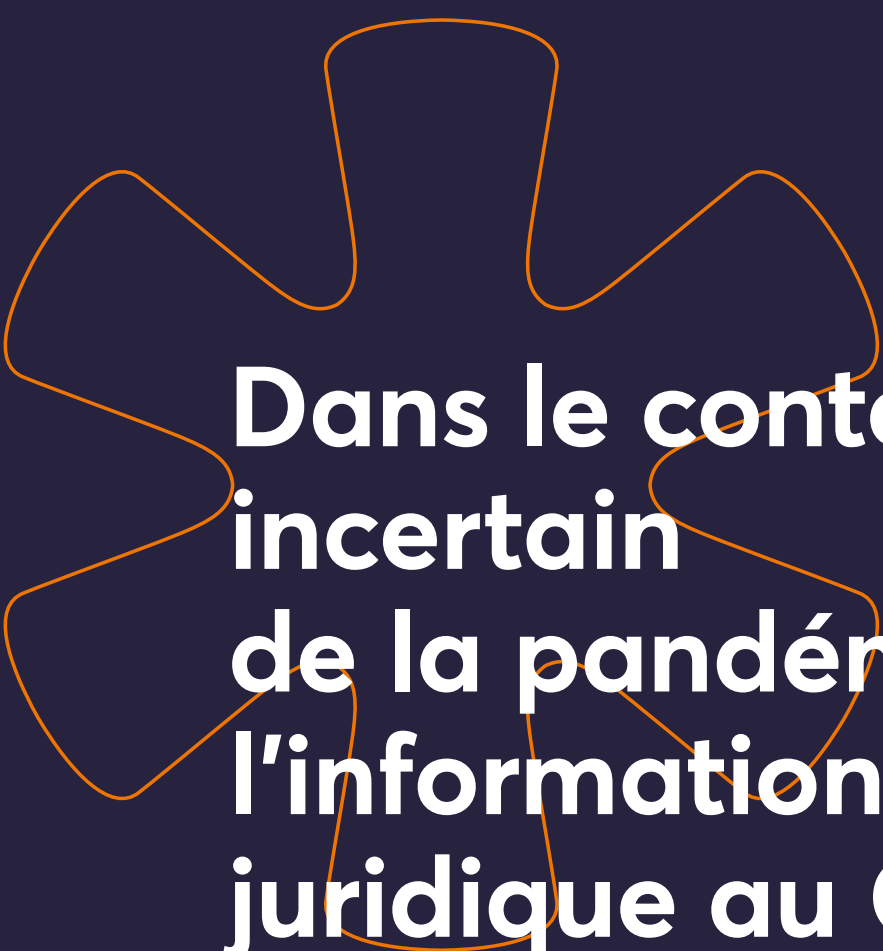
Montréal (Québec) H2Y 2H7

Téléphone : 514 842-8741

Sans frais : 1 800 363-6718

Courriel : info@soquij.qc.ca

Internet : soquij.qc.ca

An orange abstract line graphic consisting of several interconnected loops and curves, resembling a stylized flower or a calligraphic flourish, positioned behind the text.

**Dans le contexte
incertain
de la pandémie,
l'information
juridique au Québec
est demeurée
accessible et valorisée.**

Monsieur François Paradis

Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le 44^e rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique, organisme créé par la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (RLRQ, chapitre S-20).

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de la Société québécoise d'information juridique pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2021.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre responsable de l'application de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique*,

Simon Jolin-Barrette

Ministre de la Justice
Gouvernement du Québec

Monsieur Simon Jolin-Barrette

Ministre de la Justice
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2021.

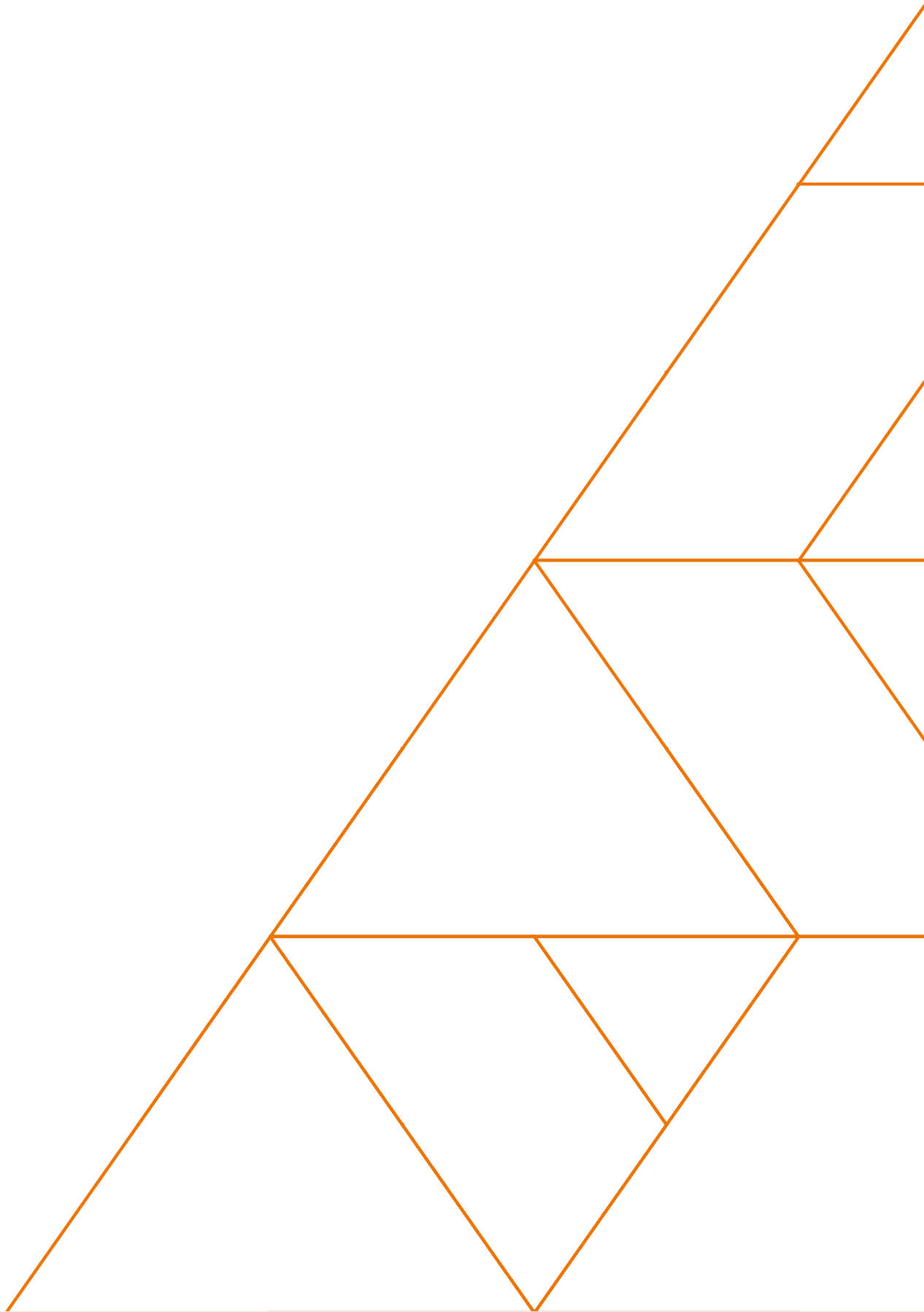
Vous constaterez que la pandémie a eu peu d'impacts sur nos activités. Les conséquences de ce bouleversement historique ont été amorties par une implication du conseil d'administration, un engagement des gestionnaires et une collaboration des employés de SOQUIJ exemplaires. L'information juridique, un service essentiel, est ainsi demeurée accessible.

Ce rapport a été préparé conformément aux dispositions de l'article 16 de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique*.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Marie-Claude Sarrazin, avocate

Présidente
SOQUIJ





Mission

Nous analysons, organisons, enrichissons et diffusons le droit au Québec. Cette valeur ajoutée nous permet d'accompagner les professionnels dans leurs recherches de solutions, ainsi que l'ensemble de la population dans sa compréhension du droit.

Vision

Devenir un chef de file dans l'accès, la simplification et la valorisation de données et d'informations juridiques et judiciaires dans le cadre du virage numérique du gouvernement

Valeurs



Passion



Ambition



Innovation



Équipe

Chiffres clés

Données au 31 mars 2021

47 981

utilisateurs

137

employés*

1,6 M

décisions diffusées
auprès des citoyens

1,9 M

décisions
disponibles dans
l'outil Recherche
juridique

5 355

décisions résumées

2,7 M

mots traduits**

374

formations
offertes

+9,8 M\$

en soutien à
la communauté
juridique

1,7 M

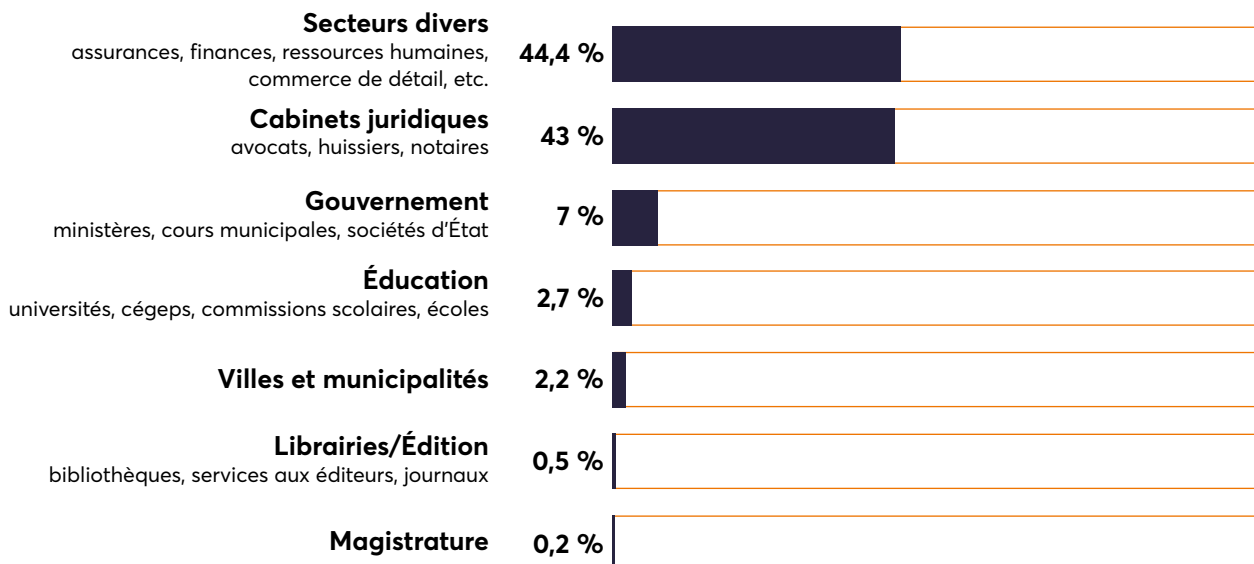
dossiers de
plumitifs consultés

* Réguliers ou occasionnels.

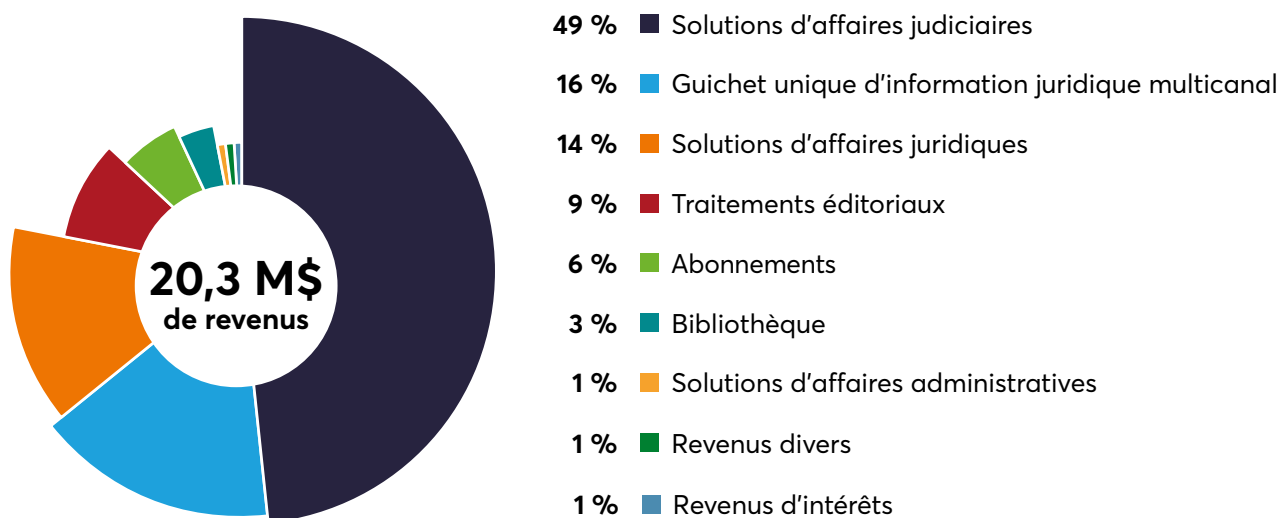
** Traductions anglaises et françaises
des jugements, d'actes de procédure
ou de directives administratives.

Clientèle et revenus

Segments de la clientèle



Revenus



Satisfaction

= 97 %

des clients sont satisfaits
de leur expérience avec SOQUIJ

↑ 94 %

trouvent que SOQUIJ
simplifie la justice
au Québec

↑ 95 %

jugent que SOQUIJ
est **essentielle** à la justice
au Québec

↑ 94 %

pensent que SOQUIJ
**accélère le virage
numérique** de la justice
au Québec

↑ 92 %

estiment que SOQUIJ
est un **incontournable**
dans leur travail

Adjectifs mentionnés
spontanément pour
décrire SOQUIJ :

Utile
Efficace
Facile
Complet

Sondage réalisé par SOQUIJ
auprès de sa clientèle,
janvier 2021



Enjeux

Au cours de la dernière année, SOQUIJ a précisé les enjeux qui influenceront son avenir.

**Intelligence
d'affaires**

**Tarification des
produits et des
services**

**Valorisation
des données
juridiques et
judiciaires**

**Vitesse
d'évolution des
technologies**

**Transformation
numérique du
gouvernement**

**Rayonnement
de l'expertise**

**Évolution et
modernisation
de la mission**

Le nouveau plan stratégique de la Société entend relever ces défis et positionner favorablement l'organisation, au bénéfice de ses utilisateurs.

Impact de la COVID-19

Dans la gestion des risques de SOQUIJ, la COVID-19 est devenue le risque numéro un. Plusieurs actions ont été mises en œuvre pour prévenir la propagation du virus et diminuer son impact sur les activités :

- Cellule de crise composée du comité de direction ;
- Télétravail pour tous les employés ;
- Mesures sanitaires et distanciation physique dans les bureaux ;
- Calendrier de présence au travail afin d'assurer le respect du taux d'occupation maximal des bureaux de 25 % ;
- Suivi rigoureux des absences et des situations d'isolement à l'aide d'un registre ;
- Communication avec les employés suivant chaque annonce du gouvernement ou chaque changement concernant les directives ;
- Soutien offert aux employés ;
- Encadrement des gestionnaires pour la gestion à distance ;
- Plan de continuité des activités ;
- Plan de déconfinement pour les employés ;
- Orientations sur le télétravail ;
- Normes d'aménagement en télétravail ;
- Capsules sur les bonnes pratiques en télétravail, l'ergonomie et le soutien psychologique ;
- Allocation offerte à tous les employés pour l'aménagement de leur espace de travail à domicile.



« Je tiens à remercier tous les employés pour leur résilience durant cette crise sans précédent. Leur mobilisation a été un succès, puisque la Société a été en mesure de maintenir ses services.

Mention spéciale aux équipes du soutien informatique, des ressources humaines et de l'aménagement. Les techniciens informatiques se sont relevé les manches pour outiller et soutenir les employés dans la transition rapide au télétravail. Les équipes des ressources humaines et de l'aménagement ont travaillé fort pour assurer la mise en place immédiate des mesures préventives, sanitaires et de distanciation dans les bureaux.

Je salue également les gestionnaires pour leur disponibilité ainsi que pour tous leurs efforts dans l'adaptation des processus de travail et le soutien offert à leurs employés. »

– **Gilles Lajoie**, directeur général

Faits saillants 2020-2021



Mars 2020

Entente avec le Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ) pour offrir aux avocats un accès gratuit aux plumitifs, en raison de la fermeture des palais de justice



Juin 2020

Mise en place d'un calculateur de coûts pour les recherches aux plumitifs



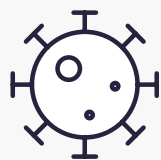
Novembre 2020

Mise en service d'une première version d'assistant virtuel

JuridiQC

Octobre 2020

Lancement du Guichet unique d'information juridique multicanal
juridqc.gouv.qc



Mars 2020

Début de la première vague de la pandémie au Québec

11 mars 2020

COVID-19 qualifiée de pandémie par l'Organisation mondiale de la santé

13 mars 2020

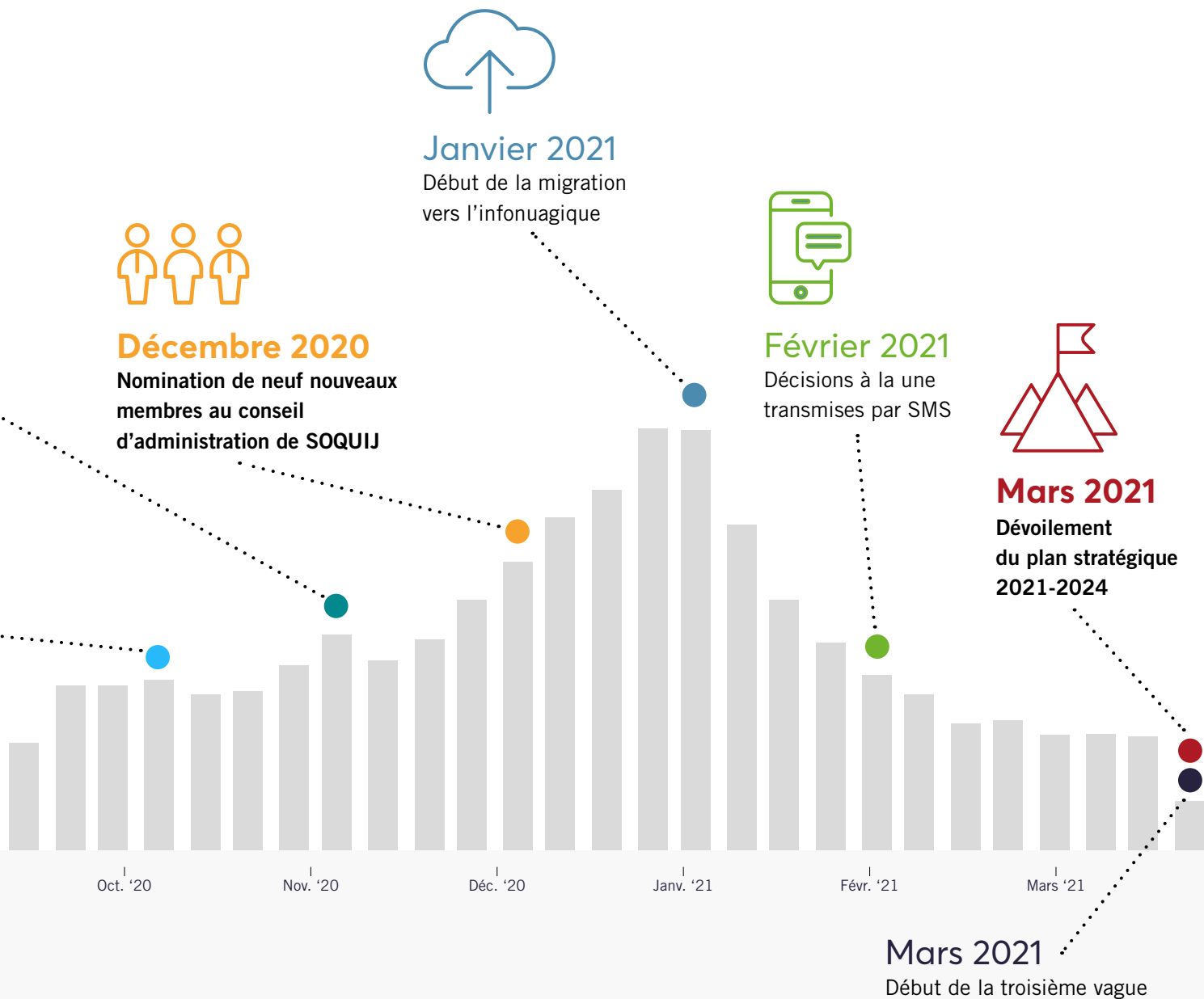
Déclaration de l'urgence sanitaire

23 mars 2020

Premières mesures de confinement

Août 2020

Début de la deuxième vague



Comité de direction de SOQUIJ



1 Gilles Lajoie

Directeur général

En poste depuis le printemps 2016, M. Lajoie est un gestionnaire issu du milieu privé. Il possède 20 ans d'expérience dans le monde numérique, où il a lancé des projets Web d'envergure, réalisé des transformations numériques et prodigué des conseils stratégiques pour le compte de sociétés comme La Presse, la Banque Nationale, le Cirque du Soleil et CGI.

2 Danielle Blondin

Directrice de l'information juridique

Notaire de formation, M^e Blondin travaille au sein de SOQUIJ depuis une vingtaine d'années. Elle assume depuis 2015 la direction de l'information juridique, où elle gère les activités éditoriales, de traduction et de production technique des produits et services.

3 Ana Cerqueira

Directrice des ressources humaines et financières

Spécialiste en relations de travail depuis 23 ans, M^{me} Cerqueira s'est jointe à SOQUIJ en 2008 en tant que responsable de l'ensemble des activités de gestion en ressources humaines. Depuis 2014, elle gère également les activités financières et matérielles de l'organisation.

4 Alexandre Comtois

Directeur du développement des affaires et services à la clientèle

Spécialiste du développement des affaires, M. Comtois s'est joint à SOQUIJ en 2017, après un parcours de plus de 15 ans en agences de publicité et en entreprises privées, dont une division de Québecor Média. Depuis le printemps 2019, il dirige les équipes de vente, de marketing et de services à la clientèle.

5 Rima Hatoum

Directrice des produits et expérience utilisateur

M^{me} Hatoum occupe son poste depuis le printemps 2019. Elle possède une dizaine d'années d'expérience dans la mise en marché et la gestion de solutions technologiques pour le compte d'entreprises innovatrices telles que Microsoft, GIRO, Sherweb et MindGeek.

6 Chloé Latulippe

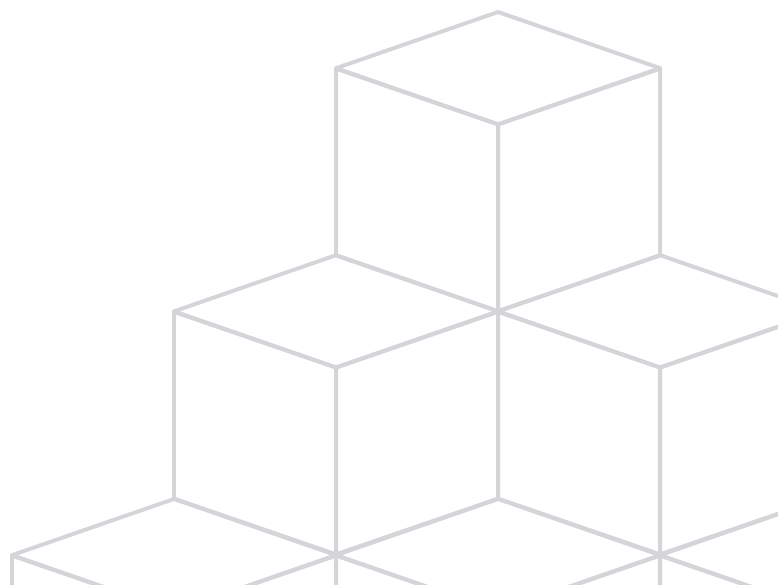
Directrice des affaires juridiques et secrétariat général

Depuis le printemps 2019, M^e Latulippe dirige les affaires juridiques de SOQUIJ et agit à titre de secrétaire du conseil d'administration. Elle compte plus d'une douzaine d'années d'expérience comme avocate, notamment en pratique privée, où elle a œuvré principalement en droit de la propriété intellectuelle.

7 Benoit Raymond

Directeur des technologies de l'information

M. Raymond compte 13 ans d'expérience au sein de SOQUIJ. D'abord entrepreneur puis gestionnaire d'entreprises dans le milieu technologique pendant une vingtaine d'années, il dirige aujourd'hui les activités de développement de produits et de solutions technologiques, l'exploitation des systèmes ainsi que le soutien des réseaux et de l'infrastructure informatique.







Résultats

- 16 Message de la présidence
- 18 Message de la direction générale
- 20 Plan stratégique 2021-2024
- 22 Résultats par direction
- 30 Résultats par produit
- 36 juridiQC
- 38 SOQUIJ rayonne
- 41 SOQUIJ s'engage

Message de la présidence



L'an 1 de la pandémie de COVID-19 nous a permis, individuellement et collectivement, de faire une nette distinction entre l'essentiel et l'accessoire. Sans surprise, la santé et l'éducation figurent dans la première catégorie; les services juridiques aussi. SOQUIJ a donc fait sa part pour contribuer au bon fonctionnement de notre système de justice, en dépit des incertitudes causées par la situation sanitaire exceptionnelle.

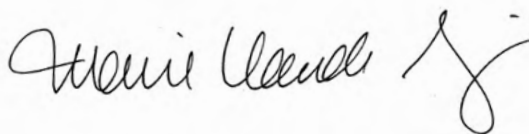
Nous avons fait preuve de solidarité quand, par exemple, le Québec s'est confiné et que l'accès aux palais de justice a été restreint. En collaboration avec le Centre d'accès à l'information juridique, nous avons assumé les coûts relatifs à notre service en ligne Plumitifs afin de l'offrir gratuitement aux membres du Barreau du Québec durant plusieurs mois.

Nous avons redoublé d'efforts, tout au long de l'année, pour maintenir nos standards d'édition et de diffusion. On ne peut habituellement négliger l'investissement important qui sous-tend la mise à disposition d'une information juridique de qualité dans les meilleurs délais. L'impact des mesures sanitaires sur les conditions de travail a monté d'un cran le niveau d'exigence.

Nous avons respecté notre engagement de fournir aux citoyens une première version du Guichet unique d'information juridique multicanal. Ce projet d'envergure, tant attendu dans le cadre du Plan pour moderniser le système de justice, a maintenant un nom : JuridiQC. L'engouement qu'a suscité cette nouvelle plateforme – développée notamment avec le concours d'Éducaloi, partenaire de contenu privilégié – démontre qu'elle répond manifestement à un besoin. Des sondages, comme ceux effectués par l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice, l'avaient déjà identifié : les Québécois et les Québécoises veulent comprendre leur situation juridique et avoir une certaine maîtrise de la solution. Ce dossier, parmi d'autres, nous encourage à nous dépasser.

Nous avons mené à terme le vaste chantier de mise à jour de la gouvernance entrepris lors de l'exercice précédent. En mode virtuel, le conseil d'administration a élaboré un nouveau règlement, inspiré de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, qui est venu préciser les rôles et les responsabilités au sein de notre organisation. Nous étions dès lors fin prêts pour accueillir les nouveaux administrateurs nommés en décembre dernier. J'en profite pour remercier chaleureusement les anciens membres du conseil pour leur participation à ces travaux sur la gouvernance et à nos succès des dernières années.

Nos services évoluent et s'adaptent pour soutenir activement la transformation numérique de la justice au Québec. Au-delà de la technologie nécessaire pour y parvenir, SOQUIJ peut compter sur son capital humain, particulièrement mis à l'épreuve en cette période hors de l'ordinaire. Je tiens ainsi à remercier et à féliciter le personnel et le conseil d'administration pour leur dévouement, ainsi que le comité de direction dirigé par Gilles Lajoie pour son leadership, sa compétence et son agilité habituels, mais surtout pour sa résilience et son engagement envers le bien-être de ses équipes de travail durant la pandémie.



M^e Marie-Claude Sarrazin
Présidente

Message de la direction générale



Il y a un an, je vous disais que SOQUIJ traverserait sans doute la pire tempête de son histoire en raison de la pandémie. Or, c'est dans l'adversité qu'on découvre la vraie nature d'une organisation, et ce bouleversement n'a fait que confirmer ce que j'ai constaté depuis mon arrivée en 2016 : SOQUIJ est dotée d'une équipe capable de s'adapter, de livrer et de foncer contre vents et marées.

Nos résultats en témoignent : nous n'avons jamais eu autant d'abonnés, le niveau de satisfaction de nos clients n'a jamais été aussi élevé et nous venons d'enregistrer des excédents au-delà de nos attentes. Tout cela alors que notre équipe de 137 employés est passée en mode télétravail moins de 48 heures après que le Québec se soit mis « sur pause », le 13 mars 2020.

Une belle illustration de notre capacité de livraison en dépit des circonstances est le Guichet unique d'information juridique multicanal, qui s'appelle dorénavant JuridiQC. Lancé en octobre 2020, ce nouveau service en ligne a bénéficié d'une appréciation et d'une notoriété remarquables : un Québécois sur deux avait déjà entendu parler de JuridiQC à peine un mois après son dévoilement, une situation rarissime dans les projets numériques du gouvernement. SOQUIJ a aussi su tirer profit de son mode de développement Agile – sa marque de commerce technologique – pour livrer plus tôt que prévu un répertoire géolocalisé de spécialistes et d'organismes, afin d'anticiper la recrudescence des séparations et des divorces à la suite de la pandémie.

Du côté éditorial, notre chantier de transformation numérique est en train de poser un jalon important, soit l'intégration de toutes les décisions de la Cour du Québec, de la Cour supérieure et de la Cour d'appel dans notre nouvelle chaîne éditoriale – un défi que j'aime comparer à la construction d'un avion en plein vol. Pendant ce temps, la magistrature fait de plus en plus appel à notre expertise depuis qu'elle nous a confié la traduction des jugements, en 2018. Ce service a connu un certain ralentissement en 2020, mais l'année 2021 a débuté en lion : si on se fie sur la tendance des premiers mois, nous devrions dépasser les trois millions de mots traduits en une seule année!

Ces réalisations sont encourageantes au moment où nous abordons notre nouveau plan stratégique 2021-2024. Dans la continuité de notre stratégie des dernières années, nous visons une accélération de notre transformation numérique pour devenir un champion en la matière. D'après nos clients, nous sommes sur la bonne voie : 94 % d'entre eux estiment que SOQUIJ accélère le virage numérique de la justice contre 91 % un an plus tôt. Par ailleurs, en 2020-2021, divers organismes publics – Retraite Québec, Investissement Québec, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, le Curateur public, pour ne citer qu'eux – ont manifesté de l'intérêt pour nos pratiques numériques.

Évidemment, il y a encore beaucoup de pain sur la planche. Pour parvenir à atteindre nos objectifs, nous comptons sur notre conseil d'administration – fidèle allié depuis le début de cette transformation – pour nous guider et nous accompagner. Nous misons aussi, plus que jamais, sur nos clients pour nous pousser à nous surpasser. Mais ce qui fait la différence, c'est bien sûr la mobilisation de nos employés. Au nom des membres de la direction, je lève mon chapeau à leur engagement et à leur résilience en cette dernière année de bouleversement historique. Un nouveau défi les attend : la transformation innovante de notre futur environnement de travail au lendemain de la pandémie. Si le passé est garant de l'avenir, nous n'avons pas de quoi nous inquiéter!



Gilles Lajoie
Directeur général

Plan stratégique 2021-2024

Forte des apprentissages de son plan stratégique 2017-2020, SOQUIJ poursuit ses efforts en vue d'offrir à ses utilisateurs une expérience toujours plus en adéquation avec leurs besoins. Pour ce faire, la Société entend tirer profit des dernières avancées technologiques afin de renforcer son efficacité et son efficacité – un engagement pour l'innovation qui lui vaut déjà une certaine reconnaissance et grâce auquel elle entend devenir un chef de file de la transformation numérique du gouvernement.

Indicateurs de succès

1	Taux de satisfaction des utilisateurs*	53 %
	Taux de recommandation des utilisateurs (NPS)	45
2	Taux d'engagement des employés**	8,0
	Nombre d'outils technologiques optimisés	1
3	Taux de notoriété (assistée) de JuridiQC	55 %
	Taux d'accord des utilisateurs face au rôle de SOQUIJ dans le virage numérique de la justice***	44 %

* Les répondants « très satisfaits » ** Sur une échelle de 0 à 10 *** Les répondants « tout à fait d'accord »

Choix stratégiques

1

Améliorer l'expérience des utilisateurs

- Avoir une meilleure connaissance des besoins des utilisateurs en information juridique et judiciaire afin d'améliorer les produits et services
- Simplifier la tarification afin de l'adapter aux besoins des utilisateurs
- Diffuser et valoriser un plus large éventail de données

2

Optimiser les opérations

- Moderniser et optimiser les processus et technologies
- Adapter l'organisation du travail
- Maximiser le leadership de gestion (culture d'excellence)

3

Devenir un partenaire clé de la transformation numérique du gouvernement en information juridique et en accès à la justice

- Réaliser le projet JuridiQC
- Contribuer au Plan pour moderniser le système de justice
- Mettre à profit l'expertise de SOQUIJ (gestion des données, IA, etc.) au sein du secteur public (ministères et organismes gouvernementaux), privé ou institutionnel

Résultats par direction

Direction de l'information juridique

« L'accessibilité de l'information juridique est un service essentiel que notre équipe éditoriale a maintenu contre vents et marées. »

– M^e Danielle Blondin, directrice

Tout cela a été réalisé dans un contexte de transition numérique. En effet, SOQUIJ met à jour son système logiciel de chaîne éditoriale depuis 2019 – un projet de longue haleine qui devrait se terminer d'ici cinq ans. Il est à noter qu'au-delà de l'automatisation de ses processus, la Direction de l'information juridique travaille à la diffusion et à la valorisation d'un plus large éventail de données juridiques et judiciaires.

Une dizaine de jours après l'annonce de l'Organisation mondiale de la santé qualifiant la COVID-19 de pandémie, le Québec s'est mis sur pause. Toutefois, il était important de préserver la continuité de certains services, ce à quoi SOQUIJ a contribué en s'assurant que l'accès à l'information juridique ne souffre d'aucune interruption malgré les bouleversements.

Projetée du jour au lendemain dans un mode de collaboration virtuel, l'équipe éditoriale s'est adaptée de façon remarquable, ce qui lui a permis de respecter ses engagements :

- Le télétravail n'a pas eu d'impact sur la **production et la livraison des *Express*** (la publication quotidienne a été maintenue sans manquer une seule journée!);
- **Les travaux de bonification du moteur Recherche juridique** ont continué, tout comme les ajouts quotidiens de contenu;
- **Les ententes éditoriales avec les partenaires** ont été respectées.

Dossiers de la pyrrhotite – Une diffusion record



48
heures



769
dossiers

En 48 heures, SOQUIJ a mis à la disposition du public le jugement et le résumé de la décision-phare de cette saga judiciaire de 769 dossiers.

Direction des technologies de l'information

« Télétravail, intelligence artificielle, infonuagique, automatisation des processus... Les défis de 2020-2021 ont confirmé l'identité numérique de SOQUIJ. »

– **Benoît Raymond**, directeur

L'assise technologique de SOQUIJ – ses ressources informationnelles, sa capacité à offrir ses services en ligne – a été un atout au cours de la dernière année. Les équipes de la Direction des technologies de l'information ont ainsi pu se concentrer sur la mise en œuvre des projets d'envergure qui animent la Société depuis plus de deux ans :

- Lancement du **Guichet unique d'information juridique multicanal** – baptisé JuridiQC ;
- **Migration vers l'infonuagique** dans le cadre du Programme de consolidation des centres de traitement informatique (PCCTI) qui implique, entre autres, la mise en place d'une suite bureautique en mode logiciel-service (SaaS), l'analyse minutieuse des enjeux de sécurité et l'établissement d'un modèle de migration ;
- **Mise à jour logicielle de la chaîne éditoriale** pour améliorer et garantir la qualité des données, diminuer le temps de traitement éditorial et améliorer la traçabilité du travail ;
- **Actualisation du site SOQUIJ** ayant pour objectif d'offrir une expérience de navigation renouvelée, qui soit conforme aux normes du *Standard sur l'accessibilité des sites Web (SGQRI 008 2.0)*, adopté par le Conseil du trésor du gouvernement du Québec, et grâce à laquelle les professionnels seront mieux outillés et les citoyens mieux orientés.

En mode télétravail



en 48 heures

Grâce à l'anticipation de la Direction des technologies de l'information qui menait quelques projets pilotes en ce sens avant la pandémie

Les rapprochements de la Société avec des centres en intelligence artificielle qui ont eu lieu au cours des dernières années ont motivé, en 2020, la **mise sur pied du Laboratoire Innovations et Intelligence artificielle** (Lab IIA). Ce comité de travail interdisciplinaire a notamment pour objectif de :

- Développer une expertise et livrer des solutions en intelligence artificielle, en gouvernance des données et en automatisation robotisée des processus ;
- Améliorer et uniformiser les processus, les outils de développement et les technologies ;
- Faciliter la communication et le travail collaboratif et multidisciplinaire.

Dans le cadre de ce laboratoire, plusieurs employés se sont formés en traitement automatique du langage naturel et en UX conversationnel, ce qui a permis la livraison d'une **première preuve de concept fonctionnel d'un assistant intelligent contextuel**.

Direction des ressources humaines et financières

« La santé des employés a plus que jamais été une priorité et, comme bien des entreprises, nous nous concentrons à relever les défis du télétravail : adapter notre organisation du travail et engager et mobiliser nos équipes malgré la distance. »

– Ana Cerqueira, CRHA, directrice

Créer des liens; voilà un leitmotiv des équipes des ressources humaines qui a été mis à rude épreuve lorsque les mesures sanitaires ont imposé une collaboration par écran interposé. Toutefois, l'existence de certains processus efficaces, comme le processus d'intégration d'un nouvel employé, a facilité la transition. SOQUIJ a su adapter rapidement ses façons de faire, préservant ainsi une expérience employé agréable et appréciée de tous.

On a accordé un soin particulier afin que chacun et chacune sente son appartenance à une équipe prête à apporter du soutien dans les circonstances exceptionnelles :

- Plusieurs **astuces en ergonomie dans un contexte de télétravail** ont été partagées pour assurer une installation adéquate à domicile et prévenir les blessures;
- Une campagne soutenue de **sensibilisation à la santé mentale** a été mise en œuvre pour offrir aux employés les moyens de prendre soin d'eux et de leurs proches;
- Plusieurs **défis santé** ont été lancés : cumul de kilomètres et de minutes d'activité par équipe, 28 jours sans alcool, mise sur pied d'un club sur l'application mobile Strava pour encourager les employés à être actifs, promotion du Défi J'arrête, j'y gagne, etc.;
- Un **calendrier de l'avent virtuel**, entre autres activités, a permis d'agrémenter les Fêtes avec convivialité pour briser l'isolement et préserver la cohésion de l'équipe.



2 893 km



115 h
d'entraînement

Cumulés du 4 au 18 juin 2020 dans le cadre d'un défi sportif organisé par le comité social pour promouvoir de saines habitudes de vie



Geneviève Gélinas
Conseillère Web et médias sociaux

Soucieuse de favoriser un environnement de travail collaboratif, ouvert et dynamique, SOQUIJ utilise depuis quatre ans la plateforme Officevibe qui mesure l'engagement de ses employés sur dix métriques clés. Cet outil permet de déceler rapidement les aspects à améliorer et d'évaluer le succès des initiatives mises en place. Dans le contexte de la pandémie, il a aidé à suivre l'état d'esprit des équipes ainsi qu'à porter une attention particulière aux impacts du télétravail afin d'intervenir rapidement pour les soutenir et les mobiliser malgré la distance. Cette vigilance explique sans doute le **maintien de l'engagement des employés en dépit des circonstances**.

Score global d'engagement



En 2020-2021, **quatre nouveaux postes** ont été créés.

- Afin d'assurer l'intégrité, la disponibilité, l'exploitabilité et la confidentialité des données de la Société, la Direction des technologies de l'information a ajouté à son équipe un **poste d'analyste de données**.
- Dans le cadre du projet JuridiQC, la Direction de l'information juridique a ajouté à son équipe un **spécialiste en simplification** pour créer des contenus juridiques en anglais et vulgariser des contenus anglophones en vue d'en simplifier la compréhension. De plus, afin d'assurer et de maximiser la présence et le rayonnement de JuridiQC sur Internet et les réseaux sociaux, ainsi que de maximiser la notoriété de ce nouveau service, un nouveau poste de **conseiller Web et médias sociaux** a été créé au sein de cette direction.
- Dans le but de veiller au respect des exigences légales et réglementaires – dont l'accès à l'information, la protection des renseignements personnels ainsi que la gestion contractuelle –, un nouveau **poste de conseiller aux affaires juridiques** a été créé au sein de la Direction des affaires juridiques et secrétariat général.



Éric Farand
Technicien en informatique I, SAI



Claudine Guindon
Technicienne approvisionnement
et aménagement



Louise Bourdage
Technicienne, Comptes à recevoir

Direction du développement des affaires et services à la clientèle

« Quand tout a basculé en raison de la pandémie, nous avons rapidement adapté nos opérations en mode numérique, des services à la clientèle aux ventes, en passant par le centre de formation, nous permettant d'assurer une continuité des services et de faire croître notre bassin de clients. »

– **Alexandre Comtois**, directeur

Avant 2020, le développement des affaires de SOQUIJ reposait sur les rencontres en personne et les événements organisés dans les secteurs d'activité des utilisateurs – congrès, symposiums, etc. L'équipe de formation animait des conférences et les conseillers en développement des affaires se déplaçaient chez les clients. Alors, quand l'urgence sanitaire a été décrétée,

il a évidemment fallu se renouveler et virtualiser l'approche. Cette reconversion a connu un succès qui dépasse les attentes.

Le **centre de formation de SOQUIJ enregistre une année historique**, avec des records de participations et de revenus. Ce résultat récompense les efforts des membres de la Direction du développement des affaires et services à la clientèle qui ont redoublé d'ingéniosité pour compenser l'absence d'événements en personne ainsi que pour se démarquer dans l'offre numérique. Par exemple, un soin particulier a été accordé aux choix des formations à développer, ce qui a permis de joindre de nouveaux segments d'auditoire à travers des sujets pertinents, souvent basés sur l'actualité. L'offre de conférences a également été bonifiée avec les Rendez-vous SOQUIJ et l'invitation de conférenciers vedettes.

La Société a rapidement optimisé ses **outils de communication numérique** (plus particulièrement son infolettre) pour atteindre ses publics cibles et leur offrir une expérience de marque cohérente et engageante. Un **calculateur de coûts**, disponible en ligne, a été créé pour permettre à la clientèle – surtout aux clients potentiels – de mieux visualiser l'impact financier de leur recherche de plumitifs.

The screenshot displays the SOQUIJ Plumitifs website interface. On the left, a woman in a business suit stands next to a large orange globe graphic. The website header includes the SOQUIJ Plumitifs logo and the tagline 'Intelligence juridique'. The main heading reads 'Bienvenue sur le calculateur de coûts'. Below this, a paragraph explains the service: 'Vous effectuez des recherches d'antécédents judiciaires dans le cadre de votre travail ? Calculez dès maintenant combien vous pourriez économiser en effectuant les recherches vous-mêmes à l'aide du service Plumitifs de SOQUIJ.' A list of benefits follows: 'Rapidité des résultats', 'Économie', 'Fiabilité', and 'Autonomie'. On the right, a form titled 'Calculer mon économie' contains input fields for 'Prénom', 'Nom', 'Courriel professionnel', 'Téléphone', 'Poste', 'Entreprise', and 'Domaine d'activité'. Below the form, there are two checkboxes: 'Je autorise SOQUIJ à communiquer avec moi au sujet du calculateur ainsi qu'à m'envoyer occasionnellement des courriels d'information sur ses produits.' and 'Je désire m'abonner à l'infolettre. (Facultatif)'. An orange button at the bottom of the form says 'Passer au calculateur'. The top right corner of the website says 'En savoir plus sur les Plumitifs'.

Du côté du service à la clientèle, la direction a eu à cœur de préserver la promesse client. Les employés ont ainsi relevé le défi de donner tout le soutien nécessaire, malgré le télétravail, tout en respectant l'engagement d'une réponse dans les 48 heures. Leurs actions ont donné d'**excellents résultats dans le sondage de satisfaction**. Un **outil de clavardage** avec un assistant virtuel a aussi été développé afin d'assurer un service à la clientèle en dehors des heures de travail.

En dépit de la pandémie, SOQUIJ a continué de faire la démonstration de sa rigueur et de sa fiabilité. C'est cette crédibilité qui a certainement encouragé, au cours de l'année, plusieurs des partenaires et clients importants de renouveler leurs ententes, et ce, sur une base pluriannuelle. Il s'agit d'une marque de confiance et de satisfaction dont les employés de la Société peuvent être fiers!

Taux de progression
de la clientèle en 2020-2021

+6,65 %

96 %

des clients ayant contacté
SOQUIJ ont reçu un service
à la clientèle conforme ou
supérieur à leurs attentes

Sondage réalisé par SOQUIJ
auprès de sa clientèle,
janvier 2021



Solidaires avec les avocats

Lorsque, pour des raisons sanitaires, les palais de justice ont été fermés au public – privant les avocats d'un accès gratuit aux plumitifs –, **SOQUIJ a conclu une entente avec le Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ) pour rendre accessible son service en ligne Plumitifs**. Pendant plusieurs mois, les membres du Barreau du Québec ont ainsi pu consulter ce registre des dossiers judiciaires depuis leur domicile grâce à l'interface conviviale du Portail SOQUIJ, et ce, sans aucuns frais – les dépenses de fonctionnement, d'une valeur de près de 140 000 \$, ayant été conjointement supportées par la Société et le CAIJ.

Direction des produits et expérience utilisateur

« Au cours de la dernière année, SOQUIJ a raffiné son écoute des besoins de ses utilisateurs. »

– **Rima Hatoum**, directrice

SOQUIJ s'est inspirée des meilleures pratiques existantes dans le secteur des technologies pour créer, en 2019, la Direction des produits et expérience utilisateur. Son mandat principal est de **placer les utilisateurs au centre du développement des services** de la Société.

Composée de responsables de produits, d'experts UI/UX et d'analystes en intelligence d'affaires, cette direction tire profit de la **philosophie de travail Agile** pour stimuler la collaboration entre les différentes équipes de SOQUIJ concernant les besoins des professionnels et des citoyens.

La **phase Découverte** est une étape cruciale dans cette approche. Avec elle, on souhaite comprendre la personne – son besoin, ses perceptions, ses habitudes, ses convictions ou encore ses frustrations. Ce processus permet, par des données qualitatives et quantitatives provenant de diverses sources de données (clientèle cible, concurrence, etc.), de confirmer quels sont les réels besoins et les risques associés grâce à la rétroaction directe des utilisateurs.

Les étapes d'une *Découverte*

- 1 Identification des enjeux
- 2 Analyse de données
- 3 Collecte des besoins
- 4 Création de persona
- 5 Cartographie UX

93%

des clients estiment
que SOQUIJ est à
l'écoute de leurs besoins.

Sondage réalisé par SOQUIJ
auprès de sa clientèle,
janvier 2021



Direction des affaires juridiques et secrétariat général

« Un an à peine après sa création, la Direction des affaires juridiques et secrétariat général constitue un pôle d'expertise et de soutien essentiel. »

– M^e Chloé Latulippe, directrice

La Direction des affaires juridiques et secrétariat général exerce une fonction de conseil et d'assistance auprès des directions de SOQUIJ et de son conseil d'administration. En cette année hors de l'ordinaire, elle a su répondre à un nombre toujours croissant de demandes et de consultations d'ordre juridique.

Cette direction s'assure de la conformité de la gouvernance, des politiques et des processus de SOQUIJ avec les lois et les normes applicables et veille aux intérêts de la Société. À titre de secrétariat général, elle coordonne l'élaboration de documents sur divers sujets relevant de la compétence du conseil d'administration. En liaison avec la Direction générale, elle assure le suivi des décisions du conseil d'administration et l'élaboration de rapports au conseil sur la mise en application des décisions.

La Direction des affaires juridiques et secrétariat général assure la centralisation des informations et des questions prioritaires de gestion contractuelle et de reddition de compte en cette matière, en qualité de responsable de l'application des règles contractuelles. Elle est chargée de la rédaction des différents contrats auxquels est partie SOQUIJ, ainsi que de la diffusion de l'information relative à la gestion contractuelle.

La Direction des affaires juridiques et secrétariat général assure également l'organisation et le pilotage des travaux en lien avec la gestion des risques en collaboration avec le conseil d'administration.



Résultats par produit



Plumitifs

Au même titre que l'on vérifie les références d'employeurs, la cote de crédit ou l'historique des réclamations, l'information des antécédents judiciaires sert à bien évaluer chaque situation. Des milliers de professionnels se réfèrent aux Plumitifs de SOQUIJ pour soutenir leur prise de décision lorsqu'il est question d'embaucher un candidat, d'accorder un prêt, d'assurer une personne ou de suivre un dossier juridique.

La référence pour consulter un dossier judiciaire en ligne

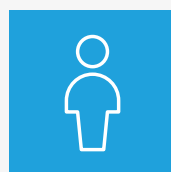


1,7 million
de dossiers consultés



2,2 millions
de recherches effectuées

- Des dizaines de millions de dossiers judiciaires du Québec, de nature civile, familiale, criminelle et pénale
- Près de **18 millions de dossiers judiciaires** issus de 88 des 89 cours municipales du Québec



94%

des utilisateurs
sont satisfaits
de la **pertinence**
des résultats

95%

sont satisfaits de la
facilité d'utilisation
et de la **convivialité**
de la plateforme

Sondage réalisé par SOQUIJ
auprès de sa clientèle,
janvier 2021



Recherche juridique

Le service Recherche juridique recense les décisions issues de plus d'une centaine de juridictions québécoises et canadiennes, de même que la législation et la doctrine.



Le service de recherche en ligne le plus complet au Québec



± 1,9 million
de décisions



4 000 +
lois et règlements
répertoriés donnant
accès directement
au site Légis Québec

- Plus de **50 ans** de jurisprudence
- **36 064 ouvrages** ou articles recensés, dont plus de 12 000 offrant un accès au texte intégral

La force de Recherche juridique : la sélection SOQUIJ

Les conseillers juridiques de SOQUIJ sélectionnent rigoureusement les décisions les plus pertinentes, les résument, les indexent et les classent pour un repérage facile. À ce jour, les utilisateurs peuvent accéder à plus de **400 000** décisions résumées!



96 %

des utilisateurs
sont satisfaits
de la **pertinence**
des résultats

sont satisfaits
de l'**exhaustivité**
des résultats

sont satisfaits
du **classement**
des résultats

Sondage réalisé par SOQUIJ
auprès de sa clientèle,
janvier 2021



Service de traduction

Depuis plus de 15 ans, SOQUIJ a développé une expertise très appréciée en traduction juridique.



Un service public reconnu et apprécié



1 000 +
demandes de traduction



± 2,7 millions
de mots ont été traduits

Ce qui au départ devait servir à faire rayonner la jurisprudence des tribunaux québécois dans le reste du Canada s'est transformé en service public depuis que le ministère de la Justice du Québec a confié à SOQUIJ la traduction des jugements des tribunaux judiciaires à la demande des parties.



L'Express

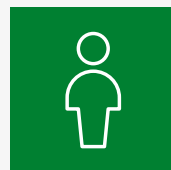
Avec 17 thèmes touchant l'ensemble des domaines du droit, *L'Express* est un bulletin électronique sur mesure. Chaque jour, il permet aux professionnels d'accéder dès leur parution aux décisions en protection de la jeunesse, droit civil, familial, administratif, criminel et pénal.



L'Express Travail

L'Express Travail est une édition spécialisée qui aborde trois thèmes : relations du travail ; mesures disciplinaires et non disciplinaires ; et accidents du travail et maladies professionnelles.

De plus, ces deux bulletins électroniques, dans leur version hebdomadaire, mettent à la disposition des abonnés de nouveaux résumés de jurisprudence et de doctrine ainsi qu'une vigie législative.



96%

des utilisateurs
apprécient la **clarté
de l'information
présentée**

93%

sont satisfaits
de la **pertinence
des décisions
sélectionnées** et des
nouvelles diffusées

Sondage réalisé par SOQUIJ
auprès de sa clientèle,
janvier 2021



Formations et conférences

En raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de la COVID-19, SOQUIJ a dû revoir toute sa programmation d'activités. La nouvelle formule 100 % virtuelle aura permis de tenir de nombreuses activités de formation et des conférences mensuelles variées. L'équipe de formation a ainsi réussi à joindre un plus vaste auditoire et à répondre aux préoccupations des professionnels en ces temps particuliers.

374

formations offertes
– webinaires, capsules,
vidéoformations

Nouveautés sur le Centre de formation de SOQUIJ

- **Introduction à l'outil Recherche juridique** : ce webinaire présente le contenu et les fonctionnalités essentielles de Recherche juridique. Il s'adresse aux utilisateurs qui font leurs premières armes en recherche juridique, ou à ceux qui ne sont pas des professionnels du droit.
- **10 astuces pour acquérir une méthodologie de recherche juridique efficace** : cette formation propose 10 astuces qui permettent aux utilisateurs de maîtriser de meilleures pratiques de recherche juridique. Elle donne de l'information, entre autres, sur l'organisation des recherches en ligne ainsi que sur les outils à privilégier pour repérer facilement l'information parmi la doctrine, la législation et surtout la jurisprudence.
- **Recherche et interprétation des plunitifs** : cette formation est désormais offerte en ligne, en formule interactive et ponctuée d'exercices pratiques.
- **Vidéoformations** : ces deux conférences de SOQUIJ ont été enregistrées et mises à disposition sur le Centre de formation :
 - *La justice en temps de pandémie : portrait de la jurisprudence*;
 - *Les enjeux juridiques du télétravail*.

Les Rendez-vous SOQUIJ : conférences sur des sujets d'actualité

Toujours soucieuse d'offrir un contenu diversifié sur différents enjeux juridiques, SOQUIJ a continué de faire appel à des conférenciers externes expérimentés, offrant – en formule webinaire – un excellent tour d'horizon dans divers domaines du droit :

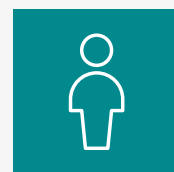
- **Droit de la copropriété**
 - *Copropriété : principales nouveautés*, présentée par M^e Benoit Prud'Homme, notaire associé, Novallier, s.e.n.c.r.l.;
- **Droit des affaires**
 - *Les ordonnances provisoires dans les actions en oppression*, présentée par M^e Vincent Cérat Lagana, associé, Fasken;
 - *Les injonctions et autres recours extraordinaires*, présentée par M^e Chris Semerjian, associé, Fasken;
- **Droit des successions**
 - *Le règlement d'une succession : les étapes et les pièges à éviter*, présentée par M^e Éric Lavoie, notaire associé, Novallier, s.e.n.c.r.l.;
- **Droit du travail**
 - *La gestion des conflits en tant que mode de prévention du harcèlement*, présentée par M^e Julie Boncompain, M^e Joanne Brodeur et M^e Anaïs Lacroix.

2 442

participants

Au-delà des Rendez-vous SOQUIJ, les partenariats ont permis de présenter d'autres conférences intéressantes :

- *Comment éviter les pièges en matière de propriété intellectuelle dans la rédaction de contrats commerciaux*, présentée par M^e Jane Wu, avocate, Fasken, et M^e Jean-Philippe Mikus, associé, Fasken ;
- *Le coffre-fort patrimonial : gardien de la vie numérique*, présentée par M^e Éric Lavoie, notaire associé, Novallier, s.e.n.c.r.l. ;
- *Le règlement d'une succession, comment s'y retrouver*, présentée par M^e Éric Lavoie, notaire associé, Novallier, s.e.n.c.r.l. : cette conférence s'adressait aux personnes n'ayant pas de formation juridique, ce qui fait d'elle la **première conférence grand public offerte par le Centre de formation SOQUIJ** ;
- *Baux commerciaux en temps de pandémie*, présentée par M^e Jimmy Troeung, avocat, De Granpré Jolicoeur ;
- *Les conséquences juridiques des incidents de cybersécurité*, présentée par M^e Jocelyn Auger, avocat associé, BCF.



Pourcentage des utilisateurs **tout à fait d'accord** avec les affirmations suivantes

79% 83%

Méthodologie et techniques de formation facilitant l'apprentissage

Bon équilibre entre la théorie et la pratique

97% 91%

Formatrice familière avec le contenu

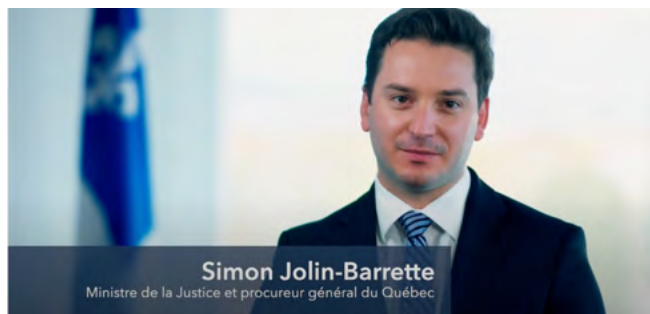
Explications claires et précises

Sondage réalisé par SOQUIJ auprès des participants aux formations, du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

SOQUIJ est particulièrement fière d'avoir mené à bien la réalisation de JuridiQC, le Guichet unique d'information juridique multicanal. Il s'agit d'un nouveau service en ligne, gratuit et bilingue, financé par le ministère de la Justice du Québec (MJQ).

C'est le 13 octobre 2020 que le ministre de la Justice, M. Simon Jolin-Barrette, a lancé cette plateforme numérique – un projet majeur qui s'inscrit dans le cadre du Plan pour moderniser le système de justice.

SOQUIJ y développe une approche novatrice basée sur ce que la technologie a de meilleur à offrir en matière d'expérience utilisateur. En s'inspirant de la schématisation juridique (*legal design*), la Société implique dans ce projet une diversité d'acteurs du milieu juridique et des citoyens pour mieux cerner les besoins de ces derniers, tester les fonctionnalités, évaluer la clarté de l'information, etc.



JuridiQC informe, guide et accompagne les citoyens faisant face à des enjeux juridiques en offrant de l'information juridique et psychosociale simplifiée, vulgarisée et centralisée. Il offre des outils d'accompagnement personnalisés pour les aider à comprendre leurs droits et à entamer des démarches judiciaires. JuridiQC propose également un bottin de ressources géolocalisées qui oriente les citoyens vers des professionnels et des organismes gratuits ou à faible coût situés à proximité de leur domicile.

Au cours des prochaines années, plusieurs domaines du droit seront abordés sur JuridiQC. Pour l'heure, la plateforme accompagne les couples en processus de séparation ou de divorce – un thème auquel SOQUIJ a donné la priorité, en accord avec les besoins exprimés par les citoyens impliqués dans la réalisation du projet.

Au 31 mars 2021

156 871 utilisateurs uniques

621 295 pages vues

27 067 visiteurs par mois

1 800 abonnés et

15 017 interactions sur Facebook

14,5 millions d'impressions sur les médias sociaux*

* Facebook, Instagram, YouTube, LinkedIn





SOQUIJ s'est adjoint les services de l'agence Cossette pour mener une campagne de lancement multiplateformes d'envergure comprenant de la publicité télé et radio, des relations avec les médias, une stratégie numérique, de l'intégration de contenu télé, du marketing de contenu et des webinaires.

Pour une initiative gouvernementale, les résultats sont remarquables.

Le taux de rappel assisté de la campagne a atteint **81 %**. L'appréciation de celle-ci est de **72 %**. Les indicateurs d'intention d'utilisation de la plateforme sont aussi très encourageants.

Avec un sujet aussi sensible que le divorce et la séparation – et dans un contexte pandémique –, ce succès n'était pas gagné d'avance. Heureusement, **les équipes consacrées au projet ont su trouver le ton juste, avec une approche humaine et empathique** : « Quand on se sépare, on marche sur des œufs. »

La campagne a touché une corde sensible et les médias en ont parlé. JuridiQC a été présent sur les ondes de TVA, LCN, à la radio, dans des émissions comme *Salut Bonjour*, *Deux filles le matin*, *On va se le dire* et *La Facture*. Il est aussi paru dans des médias du groupe Québecor, *La Presse*, *L'Actualité*, *The Gazette*, *Véro Magazine*, *Châtelaine*, *Coup de pouce* et *Ricardo*, que ce soit par des articles ou des publicités pleine page.

Taux de notoriété (assistée) de JuridiQC

51 %

Perception du service
(très positive et assez positive)

85 %

Recommandation de visiter JuridiQC

87 %

Intention de visiter le site en cas de besoin

79 %

Sondages Impact Recherche et CROP,
novembre 2020

Conférences et allocutions

L'expertise de SOQUIJ est reconnue un peu plus chaque année. Diverses conférences et allocutions en témoignent :

29 mai 2020 – La justice en temps de pandémie : portrait de la jurisprudence

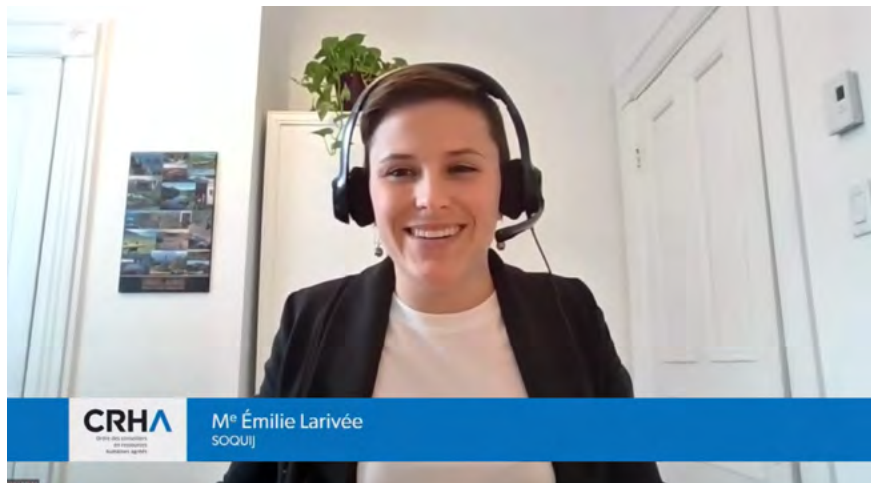
M^e Vanessa Batik et **M^e Émilie Larivée** ont été conférencières au webinaire *S'outiller pour mieux s'adapter*, organisé par le Jeune Barreau de Montréal. Elles ont dressé un portrait des décisions rendues dans divers domaines du droit dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

8 juillet 2020 – Jusqu'où l'employeur peut-il aller pour contrôler votre tenue vestimentaire ?

Lors d'un dîner-conférence virtuel organisé par le Jeune Barreau de Montréal, **M^e France Rivard** a présenté plusieurs situations concrètes issues des décisions des tribunaux québécois qui ont eu à se pencher sur la légalité d'une politique vestimentaire de l'employeur ou sur celle d'une mesure disciplinaire imposée à un employé contrevenant.

21 octobre 2020 – L'agilité là où vous ne l'attendiez pas

À l'occasion d'une conférence virtuelle organisée par Agile Montréal, le **comité agile de SOQUIJ** – formé d'employés volontaires relevant de différentes directions internes – a exposé la façon dont cette initiative a vu le jour. Le groupe a partagé son expérience ainsi que ses trucs et astuces et il a présenté les défis et les bienfaits que le virage agile a entraînés pour la culture d'entreprise. L'intervention a provoqué des réactions très positives de la part de l'auditoire, qui n'a pas hésité à féliciter le comité pour ses réalisations inspirantes.



28 octobre 2020 – Plumitifs, un outil essentiel à l'enquête de préembauche

M^e Émilie Larivée a participé à l'événement Boîte à outil [COVID-19], une journée de formations en ligne gratuites organisée par l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés. Cette conférence présentait les principaux avantages d'avoir recours au service Plumitifs sur le Portail SOQUIJ pour effectuer des recherches plus complètes et efficaces d'antécédents judiciaires. Les questions les plus fréquemment posées par les utilisateurs du service Plumitifs y étaient présentées.

8 décembre 2020 – Partage d'expertise avec Revenu Québec

Gilles Lajoie a rencontré les membres de l'équipe technologique de Revenu Québec pour leur décrire le parcours et les apprentissages de la Société dans sa transformation numérique.

5 février 2021 – JuridiQC et les nouveautés à venir pour les produits de SOQUIJ

Rima Hatoum et M^e Anne-Marie Santorineos ont présenté JuridiQC et les nouveautés à venir pour les produits de SOQUIJ aux membres de l'Association des bibliothèques de droit de Montréal.

19 février 2021 – Découvrez JuridiQC

Au Salon VISEZ DROIT, M^e Anne-Marie Santorineos a présenté JuridiQC, le nouveau service en ligne du ministère de la Justice du Québec, développé par SOQUIJ.

19 mars 2021 – Quelle place pour les citoyens dans le système juridique?

À l'occasion de la Grande Assemblée du Droit et de la Justice, organisée par l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice, la présidente du conseil d'administration, M^e Marie-Claude Sarrazin, a interpellé l'auditoire sur le rôle que peut jouer JuridiQC en faveur d'un meilleur accès à la justice.

23 mars 2021 – Les enjeux juridiques du télétravail

Dans le cadre des Rendez-vous Relations du travail, organisés par l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, M^e Émilie Larivée et M^e Vanessa Batik ont offert un portrait des enjeux liés au télétravail et des décisions rendues en droit du travail en lien avec ceux-ci, afin de démystifier ce mode d'exécution du travail dans lequel la pandémie nous a propulsés.

24 et 25 mars 2021 – Intelligence artificielle et données : les risques et les avantages pour l'accès à la justice

Gilles Lajoie a participé aux communautés de pratiques contextuelles du Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale. Dans le cadre d'un échange sur l'intelligence artificielle, il a communiqué l'expérience de SOQUIJ.

26 mars 2021 – JuridiQC, un service d'information juridique axé sur l'humain

Lors de la première édition 100 % virtuelle de la Conférence Legal.IT, M^e Anne-Marie Santorineos a présenté JuridiQC.

JuridiQC

Présentation de JuridiQC

M^e Anne-Marie Santorineos
Directrice de projet, JuridiQC

26 mars 2021

SOQUIJ | intelligence juridique

Le nouveau service pour aider les citoyens en matière de justice

Votre gouvernement Québec

Legal IT

SOQUIJ rayonne



Le Blogue de SOQUIJ

Lu par des milliers de visiteurs chaque année, le Blogue de SOQUIJ fait partie de la routine de nombreux lecteurs soucieux de suivre l'actualité juridique.

Grâce à une équipe de juristes qualifiés, la Société offre une analyse neutre et impartiale de la jurisprudence québécoise. Cette expertise est mise à la disposition de nombreux partenaires, qui la reprennent tout au long de l'année afin d'alimenter leurs propres plateformes en contenu d'actualité juridique.

Présence numérique

Au 31 mars 2021

Site Internet



3 235 681 sessions -6,3 %
15 872 796 pages vues -9,6 %

Blogue SOQUIJ



3 789 abonnés +22,9 %

Médias sociaux



5 291 abonnés +17,6 %



6 045 abonnés +25,2 %



3 449 abonnés +4,8 %
100 tweets



444 abonnés +150,8 %

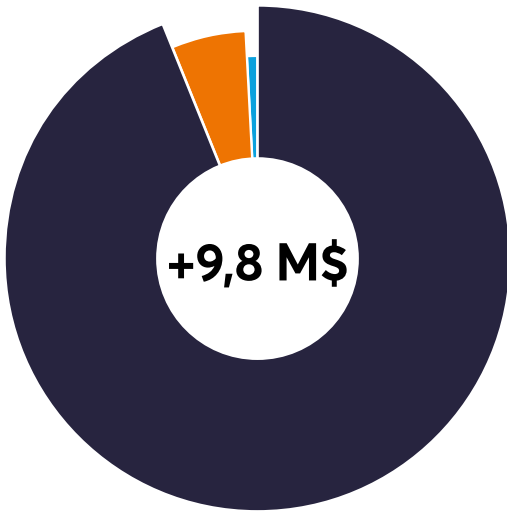
Faits saillants en 2020-2021

- Un dossier thématique sur la COVID-19 dès les premiers jours de la pandémie (parution du premier billet le 26 mars). Au total, 18 billets ont été publiés dans la dernière année sur le sujet, abordant ainsi de nombreux domaines du droit.
- La pandémie a aussi amené de nouvelles réalités (télétravail, justice numérique) sur lesquelles les auteurs du blogue ont rédigé.
- Plusieurs dossiers thématiques rédigés en collaboration avec des partenaires :
 - Avec le Centre de justice de proximité du Grand Montréal et le professeur Pierre Claude Lafond de l'Université de Montréal :
 - *Comment régler un conflit avec des commerçants?*
 - *Quand votre mariage tombe à l'eau à cause de la COVID-19;*
 - Avec le Centre de justice de proximité du Grand Montréal uniquement :
 - *Recours entre occupants d'un même logement.*

SOQUIJ s'engage

Une organisation qui s'investit dans le milieu juridique québécois

Au-delà de ses efforts pour l'amélioration continue de ses services, SOQUIJ utilise divers moyens – gratuités, rabais, contributions, commandites – afin de soutenir le développement de ses partenaires. Le milieu juridique québécois est évidemment le principal bénéficiaire de cet appui.



■ Gratuités et rabais de facturation	94 %
■ Contributions	5,4 %
■ Commandites	0,6 %

Gratuités et rabais de facturation

L'engagement de SOQUIJ se reflète à travers la mise à disposition de ses services à tarifs préférentiels à certains groupes de clients, notamment l'administration publique, la magistrature, la plupart des services juridiques communautaires, les centres de justice de proximité ainsi que les étudiants en droit et en techniques juridiques.

En 2020-2021, ces rabais et gratuités représentent au-delà de **9,2 millions de dollars**.

Contributions

SOQUIJ fait également des contributions, en argent ou en services – en offrant, par exemple, la traduction des jugements à la magistrature ou un espace de travail à un organisme sans but lucratif.

En 2020-2021, la valeur totale des contributions de SOQUIJ avoisine les **550 000 \$**.

Commandites

Avec l'annulation des événements en raison de la pandémie, le secteur des commandites a été particulièrement touché, ce qui n'a pas empêché SOQUIJ de maintenir son soutien financier aux associations et autres partenaires.

En 2020-2021, plus de **55 000 \$** ont été versés en commandites.

SOQUIJ s'engage

Encourager la relève : la Coupe SOQUIJ

Dans le cadre de la 43^e édition du concours Pierre-Basile-Mignault, la Coupe SOQUIJ a été remise à MM. **Félix-Antoine Pelletier** et **Pouyan Zabihian**, étudiants de l'Université McGill, pour récompenser le 2^e meilleur mémoire du concours. Elle s'accompagne d'une bourse de 500 \$.



Le concours Pierre-Basile-Mignault est une compétition de plaidoirie qui oppose les six facultés canadiennes de droit civil. L'épreuve est fondée sur un jugement fictif rendu par un tribunal de première instance en matière de droit civil. Le jugement est porté en appel devant le Tribunal-école Pierre-Basile-Mignault.

Des employés qui s'impliquent dans leur communauté

Les employés de SOQUIJ ont participé ou contribué à diverses activités d'œuvres caritatives ou d'organismes communautaires, notamment :

- La campagne Entraide qui vient en aide à des personnes vivant des situations de vulnérabilité;
- La Juri Course virtuelle au profit de Justice Pro Bono;
- Le Juritour, un tour cycliste organisé au profit de Fibrose kystique Canada – Division Québec et réunissant le monde juridique. SOQUIJ a fait un don de 1 000 \$ à cette cause;
- La Journée Bell Cause pour la cause au profit d'initiatives canadiennes en santé mentale.

Certains employés s'impliquent activement et bénévolement au sein de différentes organisations :

- Association des aidants naturels du Bas-Richelieu – **Marjolaine Plante**, membre du conseil d'administration ;
- Association du Barreau canadien, Division du Québec – **M^e Anne-Marie Santorineos**, présidente du comité exécutif de la section Recherche et gestion du savoir ;
- Centre communautaire juridique Laurentides-Lanaudière – **M^e Émilie Brien**, membre du conseil d'administration ;
- Conseil d'alphabétisation de Yamaska – **Joani Tannenbaum**, vice-présidente ;
- Centre de justice de proximité du Grand Montréal – **M^e Manon Lemay**, présidente du conseil d'administration ;
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse – **M^e Anne-Marie Santorineos**, commissaire ;
- École Georges-Vanier à Laval – **Chantal St-Denis**, vice-présidente du conseil d'établissement ;
- Fondation Les P'tits Lutins – **Geneviève Gélinas**, membre du conseil d'administration ;
- Fondation Mira – **M^e Mélanie Valiquette**, secrétaire du conseil d'administration et responsable du comité des bénéficiaires ;
- Justice Pro Bono – **M^e Émilie Brien**, implication dans le cadre du projet Porte 33 ;
- Protégez-Vous – **Gilles Lajoie**, président du conseil d'administration.

Chaque année, SOQUIJ offre à cinq employés de bénéficier d'une journée rémunérée pour faire du bénévolat auprès d'un organisme social reconnu. Malheureusement, cette année, avec les restrictions et les mesures sanitaires imposées par la pandémie, un seul organisme a bénéficié de la **contribution personnelle d'un employé** : la Fondation Les P'tits Lutins, un organisme qui a pour mission d'apporter du réconfort aux personnes atteintes du VIH-SIDA qui vivent des situations d'isolement ou de précarité.

Solidaires face à la pandémie

SOQUIJ a remis un **don en argent représentant plus de 3 000 repas** aux Banques alimentaires du Québec. Ce don provient des profits réalisés par la vente d'une conférence Web portant sur les impacts de la COVID-19 en jurisprudence.

Durant les premiers mois de la pandémie, ces employés ont fait activement leur part pour en diminuer les impacts :

- **M^e Emmanuelle Faulkner**, bénévole dans la résidence pour aînés Les Habitations Le Pélican, organisme sans but lucratif de logements communautaires pour aînés ;
- **Maxime Besson**, concepteur, avec l'aide de sa conjointe, du site Internet gratuit *coronavirusemploi.ca* mis en ligne pendant quelques mois pour aider les personnes ayant perdu leur emploi à retrouver du travail.



CORONAVIRUSEMPOIS
SERVICE GRATUIT





Ressources

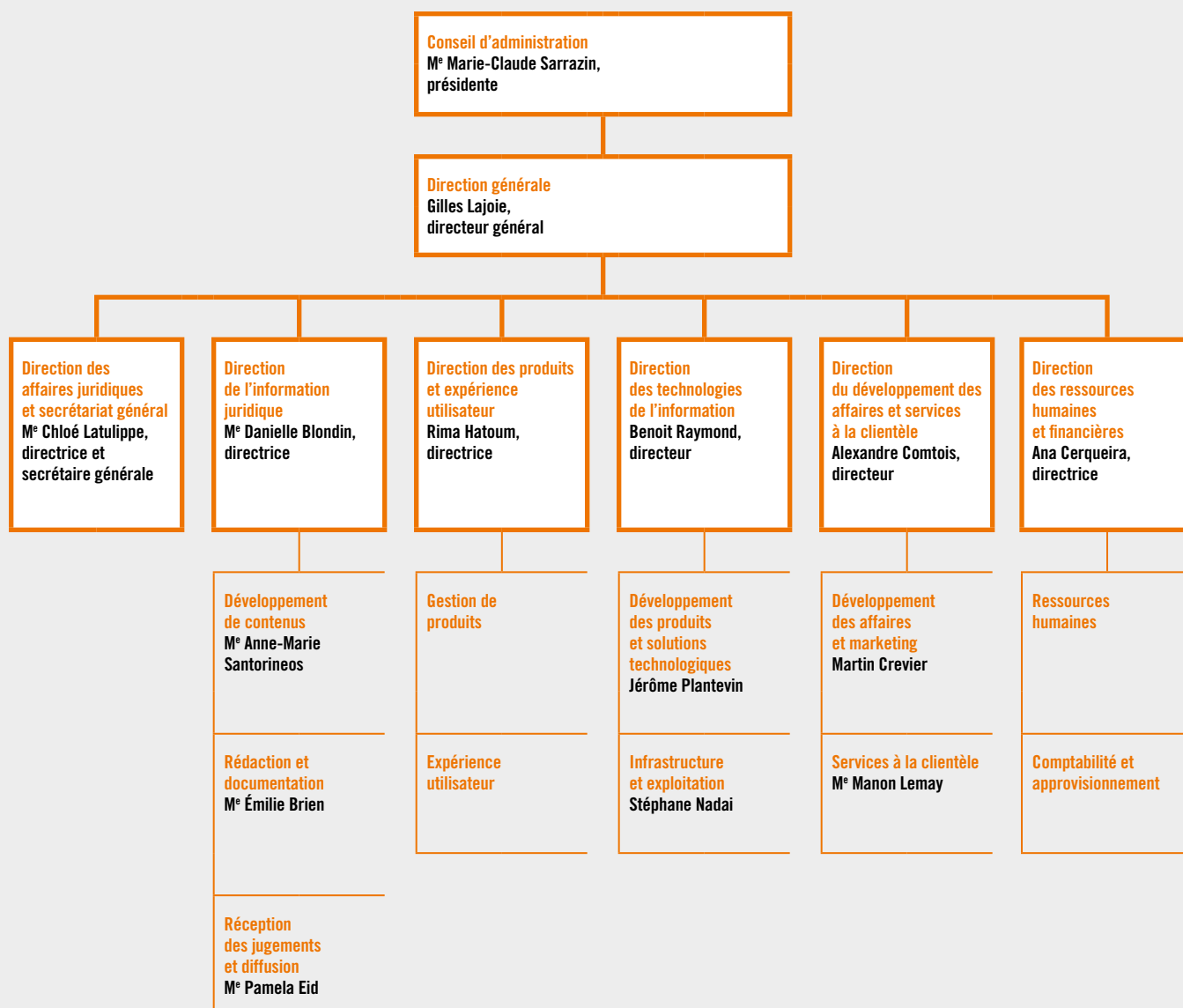
46 Humaines

55 Informationnelles

57 Financières

Ressources humaines

Organigramme SOQUIJ



Répartition de l'effectif

Effectif au 31 mars 2021 incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

Catégorie d'emploi	2020-2021	2019-2020	Écart
1. Personnel d'encadrement	16	16	0
2. Personnel professionnel	80	73	7
3. Personnel technique	27	29	(2)
4. Personnel de bureau	14	16	(2)
Total	137	134	3

Taux de roulement

Taux de départ volontaire du personnel régulier

Le taux de départ volontaire est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'employés réguliers qui ont volontairement quitté l'organisation (démission ou retraite) durant l'année financière et le nombre moyen d'employés au cours de cette même période.

	2020-2021	2019-2020
Démission	5,95 %	6,87 %
Retraite	0,00 %	4,58 %
Taux de départ volontaire (%)	5,95 %	11,45 %

Nombre d'employés ayant pris leur retraite

Catégorie d'emploi	2020-2021	2019-2020
Personnel d'encadrement	0	1
Personnel professionnel	0	3
Personnel technique et de bureau	0	2

Service continu au sein de SOQUIJ

Chaque année, SOQUIJ rend hommage aux employés comptant 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 35 ans de service continu au sein de son organisation. En 2020-2021, **20 employés ont été honorés**.

Années de service	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans
Nombre d'employés	4	4	3	6	2	1	0

Formation

SOQUIJ accorde une grande importance au développement des compétences et au perfectionnement des employés.

Au début de l'année financière, les dépenses de formation ont été gelées afin de pallier une baisse potentielle des revenus attribuable à la pandémie. La Société s'est tout de même assuré du respect des obligations de ses employés en matière de formation reconnue exigée par les ordres professionnels. Elle a également continué à soutenir financièrement les employés qui ont poursuivi des études collégiales et universitaires ainsi que ceux qui souhaitaient obtenir des certifications reconnues.

Le gel des dépenses de formation a été levé au mois de novembre 2020.

Au cours de l'année 2020, SOQUIJ a investi moins que la cible de 1 % fixée par la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*. Toutefois, le solde de dépenses de formation admissibles des années passées peut être reporté aux années suivantes, ce qui permet le respect des obligations prévues par la loi.

Proportion de la masse salariale	Nombre moyen de jours de formation par employé	Investissement réalisé au cours de l'année*
0,64 %	1,7	69 650 \$

* Comprenant les salaires des employés en formation

Évolution des dépenses en formation

Répartition des dépenses en formation	2020	2019
Proportion de la masse salariale (%)	0,64 %	2,1 %
Nombre moyen de jours de formation par employé	1,7	3,4
Somme allouée par employé (\$)	995 \$	1 571 \$

Répartition des dépenses pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre, y compris les salaires
Le dénominateur est le nombre total d'employés. Il se calcule en personnes et non en équivalents temps complet (ETC).

Jours de formation selon les catégories d'emploi

Catégorie d'emploi	2020	2019
Personnel d'encadrement	37	54
Personnel professionnel	76	278
Personnel technique et de bureau	8	31

Jours de formation pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité

Champ d'activité	2020	2019
Favoriser le perfectionnement des compétences	73,4 %	61,0 %
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	17,7 %	28,7 %
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	4,9 %	5,7 %
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	3,1 %	0,4 %
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	1,0 %	4,2 %

Répartition des dépenses pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre, y compris les salaires.

Certifications obtenues en 2020-2021 par des employés de SOQUIJ : gage de professionnalisme et de crédibilité

- 1 x *Salesforce certified advanced administrator*;
- 1 x *Salesforce certified marketing cloud email specialist*;
- 6 x Certification en intelligence artificielle (Certification Développeur Rasa).

Sensibilisation à la sécurité informatique

À la suite de l'augmentation des incidents de sécurité au sein des organismes publics – et suivant le plan d'action sur les mesures de sécurité de SOQUIJ –, tous les employés ont visionné deux capsules d'information sur la sécurité numérique offertes gratuitement par le Secrétariat du Conseil du trésor : *Virus et rançongiciels* et *L'hameçonnage*.

Égalité entre les femmes et les hommes

Taux d'embauche des femmes en 2020-2021 par statut d'emploi

	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Nombre total de personnes embauchées	11	4	0	0	15
Nombre de femmes embauchées	5	3	0	0	8
Taux d'embauche des femmes (%)	45 %	75 %	0 %	0 %	53 %

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2021

Groupe cible	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel technique	Personnel de bureau	Total
Effectif total (hommes et femmes)	16	79	22	17	134
Femmes	10	47	17	14	88
Taux de représentativité des femmes (%)	63 %	59 %	77 %	82 %	66 %

Équité salariale

L'évaluation du maintien de l'équité salariale est assurée sur une base continue chez SOQUIJ.

Un mécanisme d'évaluation des emplois a été établi, de sorte que tout nouveau poste ou tout poste faisant l'objet de modification significative des tâches et des responsabilités doit être évalué par un comité d'évaluation des emplois.

Cette évaluation consiste à s'assurer que les catégories d'emploi à prédominance féminine dans l'entreprise reçoivent toujours une rémunération au moins égale à celle des catégories d'emploi à prédominance masculine de même valeur ou de valeur équivalente.

Gestion et contrôle des effectifs

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de son effectif dans son rapport annuel.

Pour 2020-2021, la cible de l'effectif pour SOQUIJ a été fixée à 250 698 heures rémunérées. Au 31 mars 2021, SOQUIJ a respecté le niveau d'effectif fixé par le ministre de la Justice.

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Catégorie	Nombre d'heures travaillées [1]	Nombre d'heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées* [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés** [4] = [3]/1 826,3
Personnel d'encadrement	29 769	0	29 769	16
Personnel professionnel	137 394	1 268	138 662	76
Personnel technique et de bureau	77 950	444	78 394	43
Total 2020-2021	245 113	1 712	246 825	135
Total 2019-2020	237 719	1 431	239 150	131

* Comprend les heures travaillées et payées ainsi que les heures supplémentaires payées réalisées par le personnel régulier et occasionnel.

** Nombre total d'heures rémunérées converti en équivalents temps complet (ETC) sur la base de 1 826,3 heures par année.

Accès à l'égalité en emploi

Effectif régulier au 31 mars 2021

Nombre de personnes occupant un poste régulier : 134

Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2020-2021

Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire
11	4	0	0

Embauche des membres des groupes cibles en 2020-2021

Statut d'emploi	Nombre total de personnes embauchées	Nombre de membres des minorités visibles et ethniques embauchés	Nombre d'anglophones embauchés	Nombre d'Autochtones embauchés	Nombre de personnes handicapées embauchées	Nombre de personnes embauchées d'au moins un groupe cible	Taux d'embauche des membres d'au moins un groupe cible par statut d'emploi (%)
Régulier	11	3	0	0	0	3	27 %
Occasionnel	4	1	0	0	0	1	25 %

Évolution du taux d'embauche global des membres des groupes cibles* par statut d'emploi

Statut d'emploi	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Régulier (%)	27 %	21 %	65 %
Occasionnel (%)	25 %	25 %	80 %

* Membres des minorités visibles et ethniques, anglophones, Autochtones et personnes handicapées.

Évolution de la présence des membres des groupes cibles* au sein de l'effectif régulier

Groupe cible	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier
		au 31 mars 2021		au 31 mars 2020		au 31 mars 2019
Minorités visibles et ethniques	26	19 %	25	19 %	22	18 %
Anglophones	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Autochtones	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Personnes handicapées	0	0 %	0	0 %	0	0 %

* Membres des minorités visibles et ethniques, anglophones, Autochtones et personnes handicapées.

Rappel de la cible de représentativité

Atteindre une représentation totale de 21 % pour les membres des minorités visibles et ethniques, et de 4 % pour les personnes handicapées.

Présence des membres des minorités visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel – Résultat pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2021

Groupe cible	Personnel d'encadrement (nombre)	Personnel d'encadrement (%)
Minorités visibles et ethniques	6	38 %

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Conformément à l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, SOQUIJ s'engage annuellement à produire un plan d'action à l'égard des personnes handicapées en vue de leur faciliter l'accès aux bureaux, à mettre en place des moyens de communication et des documents adaptés, en plus de maintenir un programme d'accès à l'égalité en emploi favorisant ainsi leur embauche.

Consultez le plan à l'adresse soquij.qc.ca/a/fr/a-propos/acces-information.

Ressources informationnelles

SOQUIJ est un organisme public assujéti à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (chapitre G-1.03). Elle dispose d'une infrastructure qui lui permet de gérer ses ressources informationnelles* de façon adéquate.



Environ **40 %**
du capital humain de la
Société sont des ressources
informationnelles.

La gestion des ressources informationnelles chez SOQUIJ est sous la responsabilité conjointe de la Direction des technologies de l'information et de la Direction des produits et expérience utilisateur. En combinant savoir-faire et savoir-être, elle permet à la Société de créer de la **valeur** grâce à la **simplification**, de progresser vers un **nouvel « état d'esprit »** et d'entamer une **transformation numérique**.

L'année 2020-2021 a permis l'**instauration de processus agiles plus pragmatiques**, plus efficaces et en meilleure adéquation avec les obligations de SOQUIJ en matière de reddition de compte et de prédictibilité. On peut citer, entre autres, la mise en place de comités de pilotage, la révision des cérémonies et l'allongement de la durée des sprints en début de phase.

La structure de fonctionnement, de communication, de réalisation et de livraison des innovations a été revue, et l'effectif a été renforcé avec l'arrivée d'un nouveau gestionnaire au développement des produits et solutions technologiques, ainsi que le recrutement d'une analyste de données et d'un analyste de sécurité.

Les ressources informationnelles de l'organisation contribuent à la vision de SOQUIJ : devenir un chef de file dans l'accès, la simplification et la valorisation de données et d'informations juridiques et judiciaires dans le cadre du virage numérique du gouvernement. Elles jouent un rôle clé dans la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023 par la réalisation des projets majeurs : le Guichet unique d'information juridique multicanal (JuridiQC) et le Programme de consolidation des centres de traitement informatique.

Vision des ressources informationnelles chez SOQUIJ

Offrir des produits et des services juridiques, judiciaires et administratifs appuyés sur les technologies modernes, simples et agiles, qui répondent aux exigences de sécurité de l'information.

* « Une ressource informationnelle peut être une ressource humaine, matérielle ou financière directement affectée à la gestion, à l'acquisition, au développement, à l'entretien, à l'exploitation, à l'accès, à l'utilisation, à la protection, à la conservation et à la destruction des éléments d'information. »
Source : www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=11114

Innovation numérique : le Guichet unique d'information juridique multicanal

Le mandat d'exécuter le projet du Guichet unique d'information juridique multicanal – aujourd'hui connu sous le nom de JuridiQC – contribue à accélérer le virage numérique de la justice au Québec. SOQUIJ a saisi cette occasion pour oser être le premier organisme à exploiter l'intelligence artificielle au sein du gouvernement.

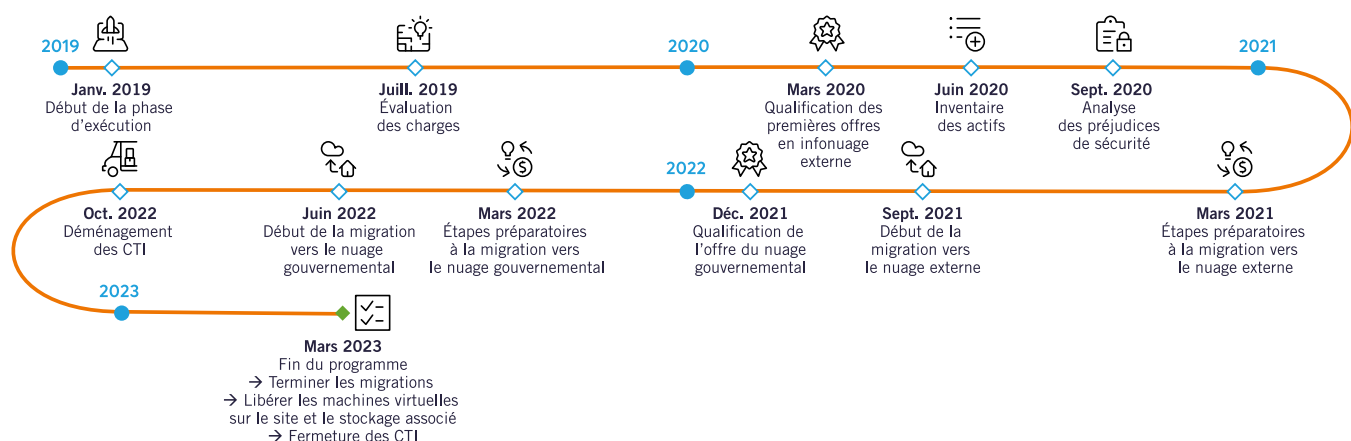
Infonuagique d'abord : le Programme de consolidation des centres de traitement informatique (PCCTI)

Ce programme oblige SOQUIJ à transférer le maximum de charges de traitement et de stockage vers l'infonuagique externe ou gouvernementale, et à consolider les charges résiduelles dans l'un des services d'hébergement d'équipements informatiques sous la responsabilité d'Infrastructures technologiques Québec (ITQ). Ce projet vise uniquement le déplacement de charges existantes en infonuagique sans aucune optimisation, sans repenser la conception *Lift and Shift*.

L'équipe Infrastructure et exploitation, responsable du programme chez SOQUIJ, est composée de moins de 10 employés. Elle doit :

- Offrir un service d'aide aux employés en continu ;
- Soutenir les systèmes informatiques et téléphoniques ;
- Assurer les opérations, le déploiement des nouvelles versions et le support des applications internes ;
- Concevoir, gérer et administrer les infrastructures technologiques ainsi que les télécommunications de la Société.

Bien qu'elle ne soit composée d'aucune équipe de projet consacrée exclusivement au PCCTI, l'équipe Infrastructure et exploitation a réussi avec brio à réaliser l'inventaire exhaustif des actifs et l'analyse des préjudices de sécurité de tous les systèmes d'information, dans les délais requis, en vue d'entamer le virage vers l'infonuagique de SOQUIJ.



Plusieurs bénéfices sont attendus au terme de la phase d'exécution du PCCTI :

- Réduction de la gestion et de la maintenance des équipements;
- Augmentation des capacités de l'infrastructure à la demande;
- Développement de la flexibilité et de l'agilité;
- Utilisation plus efficace des ressources informationnelles;
- Meilleure protection contre les pannes électriques.

Toutefois, plusieurs défis demeurent :

- Ajustement des systèmes et de la télécommunication afin de les rendre compatibles aux plateformes cibles en infonuagique;
- Insuffisance des ressources internes et rareté des ressources externes spécialisées en infonuagique;

- Optimisation et transformation des applications existantes – pour réduire les coûts de services infonuagiques – à la suite de la migration en infonuagique en mode *Lift and Shift* en respect à la portée du projet d'ITQ.

Architecture, gestion et sécurité de l'information

Au-delà de ces projets, l'équipe Infrastructure et exploitation mène plusieurs autres activités qui, bien qu'elles soient exécutées dans l'ombre, n'en sont pas moins essentielles pour assurer la sécurité de l'information gouvernementale et le respect des lignes directrices émises par le Conseil du trésor.

Ressources financières

Politique de financement des services publics

SOQUIJ s'autofinance à partir de la vente de ses produits. Cette structure de financement lui permet également d'offrir de l'information sans frais sur Internet (citoyens.soquij.qc.ca).

La tarification des produits est au cœur de son modèle d'affaires. Son système de coût de revient par activité et la valeur marchande de ses produits sont les éléments dont tient compte la Société pour déterminer une tarification assurant son autofinancement.

L'indice des prix à la consommation est un critère pris en considération pour l'indexation de sa tarification, qui est fixée chaque année au 1^{er} janvier. Dans la section « Services aux citoyens » de son site Internet, un accès sans frais à toutes les décisions reçues des tribunaux judiciaires et des organismes juridictionnels du Québec est offert.





Gouvernance

- 60 Conseil d'administration
- 69 Rapport d'activités
- 71 Comités
- 74 Participation des membres
aux réunions du conseil et des comités
- 75 Code d'éthique et de déontologie
des administrateurs

Conseil d'administration

Le conseil d'administration veille à la performance de SOQUIJ et au respect de sa mission, et exerce une surveillance effective de la Société.

Le 16 décembre 2020, le gouvernement du Québec a procédé à la nomination de neuf nouveaux membres au sein du conseil d'administration de SOQUIJ. La grille des compétences élaborée par le conseil

a permis d'établir les profils recherchés pour les différents postes à pourvoir. Les mandats de deux membres ont également été renouvelés, de sorte qu'au 31 mars 2021 le conseil d'administration de SOQUIJ était constitué des treize membres suivants, dont cinq femmes et huit hommes, et au moins un membre âgé de 35 ans ou moins.



Marie-Claude Sarrazin
Avocate – Montréal

Présidente du conseil d'administration, SOQUIJ
Associée, Sarrazin+Plourde

Nommée après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 28 février 2018

Date de fin de mandat : 28 février 2023

Diplômée de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec depuis 2002, Marie-Claude Sarrazin possède plus de 15 ans d'expérience en matière de litige disciplinaire, civil et commercial. Elle est une plaideuse accomplie possédant un bagage varié dans ce domaine. Elle sait aussi faire preuve d'innovation pour proposer des solutions au règlement des différends.

M^e Sarrazin a acquis une expérience confirmée du droit disciplinaire et professionnel en représentant des syndicats d'ordres professionnels, des professionnels ainsi que des intervenants devant les différents conseils de discipline et le Tribunal des professions.

Elle est aussi reconnue pour son expertise en matière de droit de la construction. Elle a accumulé des connaissances importantes en matière d'appels d'offres publics, ainsi que de réclamations liées à un projet de construction pour l'entrepreneur, le professionnel, le propriétaire ou la caution.

Elle a présenté des conférences sur des sujets d'intérêt en droit disciplinaire et en matière d'éthique. Elle donne aussi des formations sur les règles régissant les contrats avec les organismes publics.

Engagée pour l'accès à la justice à titre de secrétaire de l'Observatoire sur le droit à la justice, elle a contribué au débat public sur le nouveau Code de procédure civile. Elle a aussi été aux premières loges de la mise sur pied du projet de recherche Accès au droit et à la justice (ADAJ) et siège à son comité scientifique à titre de partenaire du projet. Convaincue que l'accès à la justice passe entre autres par l'intégration des technologies, non seulement les intègre-t-elle au sein de son cabinet, mais elle dirige aussi le projet pilote Justice sans papier au sein d'ADAJ.

Elle siège aussi à titre de membre fondatrice au conseil d'administration de l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ).



Nicolas Vermeys
Avocat – Montréal

Vice-président du conseil d'administration, SOQUIJ
Vice-doyen à l'administration des programmes
à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

Nommé sur la recommandation des doyens
des facultés de droit

Date de nomination : 25 janvier 2017
Date de fin de mandat : 25 janvier 2022

M^e Nicolas Vermeys, LL. D. (Université de Montréal), LL. M. (Université de Montréal), CISSP, est vice-doyen à l'administration des programmes à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, chercheur au Centre de recherche en droit public (CRDP) et directeur adjoint du Laboratoire de cyberjustice. Il est également professeur invité aux facultés de droit de William & Mary (É.-U.) et de l'Université de Fortaleza (Brésil).

M^e Vermeys est membre du Barreau du Québec et possède également une certification en sécurité informationnelle (CISSP) décernée par (ISC)². Il est l'auteur de nombreuses publications portant principalement sur les incidences des technologies de l'information sur le droit, dont les ouvrages *Droit codifié et nouvelles technologies : le Code civil* (Éditions Yvon Blais, 2015) et *Responsabilité civile et sécurité informationnelle* (Éditions Yvon Blais, 2010). Il est par ailleurs membre du conseil scientifique de différentes revues juridiques, dont *Lex Electronica* (revue dont il a occupé le poste de rédacteur en chef de 2001 à 2003), et siège au conseil d'administration de la Fondation Claude Masse depuis 2019.

M^e Vermeys a siégé au conseil d'administration d'Éducaloi (2013 à 2019) et du Centre canadien de technologie judiciaire (2013 à 2016).

M^e Vermeys s'intéresse particulièrement aux questions juridiques liées à l'intelligence artificielle, à la sécurité de l'information, aux développements en matière de cyberjustice et, plus généralement, aux incidences des innovations technologiques sur le droit, thèmes sur lesquels il est régulièrement invité à intervenir auprès des médias et dans le cadre de conférences présentées pour les juges, les avocats, les regroupements professionnels ainsi que les organismes gouvernementaux au Canada et à l'étranger.



L'honorable Pierre E. Audet

Juge – Québec

Juge suppléant à la Cour du Québec

Nommé après recommandation des juges en chef des cours de justice

Date de nomination : 15 janvier 2014

Date de renouvellement : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Le juge Pierre E. Audet est détenteur d'un baccalauréat en droit (LL. B.) et d'une maîtrise en droit spécialisé en histoire du droit et en administration judiciaire (LL. M.) obtenus de la Faculté de droit de l'Université Laval à Québec. L'essentiel de sa carrière d'avocat s'est fait au sein de l'Administration publique québécoise, plus particulièrement au ministère de la Justice, soit à la direction générale des services de justice, au bureau du sous-ministre et comme directeur de la législation ministérielle, laquelle direction a piloté la révision du Code de procédure civile de 2003. Il a également été président du Jeune Barreau de Québec (1986-1987) et bâtonnier de Québec (1993-1994), et membre du comité exécutif du Barreau du Québec de 1992 à 1994. En septembre 1999, le conseil d'administration du Barreau de Québec lui a décerné la Médaille du Barreau de Québec pour son engagement au sein de son ordre professionnel et pour sa « contribution à l'avancement de la justice, au développement du droit et à l'amélioration des services judiciaires ».

Le 20 février 2002, il est nommé juge à la Cour du Québec à Saint-Jérôme. De 2002 à 2009, il exerce principalement ses fonctions judiciaires dans la région de Laval–Laurentides–Lanaudière–Labelle (Mont-Laurier). De 2006 à 2008, il a été membre du Tribunal des droits de la personne. Le 9 février 2009, il est désigné coordonnateur adjoint pour cette même région en matière civile. Le 10 novembre 2010, il est nommé juge en chef adjoint à la Chambre civile de la Cour du Québec, fonction qu'il occupe jusqu'au 10 décembre 2017. Au cours de cette dernière période, il est membre du Conseil de la magistrature du Québec. De 2016 à 2019, il est membre du conseil d'administration de Pro Bono Québec à titre de juge observateur. D'août 2018 à décembre 2019, il est directeur exécutif du Conseil de la magistrature du Québec. Depuis le 21 février 2020, il est juge suppléant à la Cour du Québec. À SOQUIJ, il préside le comité de gouvernance et d'éthique. Il est enfin conseiller en éthique et en déontologie auprès des membres du conseil d'administration.



Michèle Demers
Québec

Infrastructures technologiques Québec

Nommée sur la recommandation du président du Conseil du trésor

Date de nomination : 16 décembre 2020
Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

M^{me} Michèle Demers œuvre au sein de la fonction publique québécoise depuis l'obtention de son diplôme en informatique de gestion de l'Université Laval en 1990. Elle a rejoint Infrastructures technologiques Québec en septembre 2020 et y occupe actuellement le poste de vice-présidente à la gouvernance, à la performance et aux services à la gestion. À ce titre, elle assure l'architecture d'intégration organisationnelle, la gouvernance des services en matière de vision, de performance et de portefeuille de projets, la relation avec la clientèle, de même que les activités de soutien à la gestion en matière de ressources humaines, matérielles, financières et contractuelles.

De 2006 à 2020, elle a occupé au Centre de services partagés du Québec divers postes de gestion en ressources informationnelles principalement dans les services d'infrastructures technologiques de l'organisation, et ce, dans l'élaboration de stratégies, d'orientations, de gestion de performance, de sécurité, de gouvernance de portefeuille de projets et de relation avec la clientèle.

Au sein du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de 1990 à 2006, elle a œuvré comme analyste en développement et en entretien de systèmes informatiques, puis ensuite à titre de chef de service.



Karen Eltis
Avocate – Ottawa

Université d'Ottawa

Nommée après recommandation des doyens des facultés de droit

Date de nomination : 16 décembre 2020
Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Karen Eltis est chercheuse au Centre de recherche en droit, technologie et société, et professeure titulaire au sein de la Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Elle est une ancienne affiliée du Center for Information Technology Policy (2016-2018) de l'Université de Princeton. Ancienne directrice du Centre des droits de la personne de l'Université d'Ottawa, Karen Eltis se spécialise en droit et politique de l'intelligence artificielle, en innovation et en cybersécurité dans une perspective comparative. Elle a été conseillère principale au National Judicial Institute et a enseigné à la Columbia Law School.

Parlant couramment le français, l'anglais, l'hébreu, l'espagnol ainsi que le roumain et maîtrisant l'allemand et l'italien, Karen Eltis est diplômée en droit de l'Université McGill, de l'Université hébraïque de Jérusalem et de la Columbia Law School (Harlan Fiske Stone Scholar). Avant de se joindre au corps professoral de l'Université d'Ottawa, elle était associée en litige à New York. Ses recherches sur la vie privée ont été citées par la Cour suprême du Canada (dans l'affaire historique A.B. c. Bragg Communications inc., 2012) ainsi que d'autres tribunaux canadiens et étrangers. Son dernier livre – soutenu par la subvention de l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet – s'intitule *Les tribunaux, les plaideurs et l'ère numérique : deuxième édition* (Irwin Law, 2016). Ses recherches sur l'intelligence artificielle et l'expression sont soutenues par la Fondation canadienne pour la recherche juridique.



Johanka Giguère
Notaire – Québec

Ministère de la Justice du Québec

**Nommée sur la recommandation du ministère
de la Justice à titre de membre observateur**

Date de nomination : 16 décembre 2020

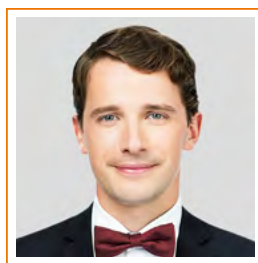
Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Diplômée de l'Université de Sherbrooke et membre de la Chambre des notaires du Québec depuis 2011, M^e Johanka Giguère œuvre au sein de l'Administration publique québécoise, plus particulièrement au ministère de la Justice, où elle a amorcé sa carrière. Elle est conseillère au bureau de la sous-ministre et a eu l'occasion, au fil des ans, de s'occuper de divers dossiers tels que l'accès à la justice, les services de justice dans les palais de justice, les victimes d'actes criminels et la transformation de la justice.

Une des responsabilités actuelles de M^e Giguère au sein du bureau de la sous-ministre de la Justice constitue le Plan pour moderniser le système de justice, auquel SOQUIJ contribue par le développement de son guichet unique JuridiQC.

M^e Giguère s'intéresse grandement aux dossiers de nature stratégique d'une organisation – dont ceux impliquant une coordination avec plusieurs partenaires –, aux projets de transformation, ainsi qu'à la saine gouvernance et à la performance.

M^e Giguère a déjà été membre du conseil d'administration de SOQUIJ de 2011 à 2013.



Charles Guay
Avocat – Sherbrooke

Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l.

Nommé après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

M^e Charles Guay exerce en litige et règlement des différends dans les domaines du droit des assurances, de la responsabilité civile et professionnelle, du droit commercial et de la construction. Il se spécialise plus particulièrement dans les litiges en matière de fraude ou autres réclamations complexes pour des assureurs, ainsi qu'en responsabilité civile et professionnelle. Son expérience et sa pratique l'amènent à plaider régulièrement devant les tribunaux civils et à accompagner les clients dans les voies alternatives de résolution des litiges.

Il rédige régulièrement des publications dans ses domaines d'intérêt. Il s'intéresse notamment à la notion de l'expertise commune depuis l'entrée en vigueur du Code de procédure civile, en 2016, et a donné de la formation à ce sujet conjointement avec le Barreau du Québec.

Il donne régulièrement de la formation dans le domaine du droit des assurances à titre de formateur accrédité à la Chambre de l'assurance de dommages. De plus, il s'implique à titre de chargé de cours en droit des obligations à l'École du Barreau et à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Comme étudiant, il y a enseigné la recherche juridique, a agi en tant qu'assistant de recherche en droit administratif et du travail et a organisé un événement-bénéfice permettant d'amasser une somme importante investie dans la modernisation de la bibliothèque de droit.

Il occupe actuellement le poste de vice-président du conseil d'administration de l'Association des diplômés en droit de l'Université de Sherbrooke. Dans les dernières années, il a siégé comme administrateur au conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Lac-Memphrémagog et de l'organisme à but non lucratif Memphrémagog Conservation inc.



Julien-Maurice Laplante
Avocat – Québec

Ministère de la Justice du Québec

**Nommé sur la recommandation du ministre
de la Justice**

Date de nomination : 16 décembre 2020
Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

M^e Julien-Maurice Laplante est diplômé en droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec depuis 2001. Il a fait un certificat d'initiation au droit français à l'Université de Poitiers ainsi qu'une maîtrise en relations internationales à l'Université Laval.

M^e Laplante est actuellement directeur général des orientations et de l'accès à la justice au ministère de la Justice du Québec. À ce titre, il est responsable des orientations et des activités concernant les affaires autochtones, l'aide aux victimes d'actes criminels, les mesures d'accès à la justice, les programmes d'adaptabilité et la justice réparatrice.

Après avoir entrepris sa pratique comme avocat plaidant au contentieux civil et commercial du ministère de la Justice, M^e Laplante poursuit sa carrière à l'international en contribuant activement à la mise en œuvre de différents projets de renforcement de la justice financés par l'Agence canadienne de développement international au Rwanda, au Mali, au Burkina Faso, en Bosnie-Herzégovine et en Serbie.

En 2008, il fait un retour dans la fonction publique québécoise et se joint à l'équipe des affaires juridiques au Centre de services partagés du Québec, dont les activités sont maintenant reprises par l'organisme Infrastructures technologiques Québec et le Centre d'acquisitions gouvernementales. Sa pratique concerne alors les domaines du droit des technologies de l'information, de la propriété intellectuelle et du droit contractuel.

Depuis 2016, M^e Laplante assume différents postes de gestion au sein de l'appareil gouvernemental au Centre de services partagés du Québec, puis au ministère des Transports et maintenant au ministère de la Justice.



Claude Laurent
Notaire – Montréal

**Associé principal chez Dutrisac Laurent,
Services-conseils**

**Nommé après consultation de la Chambre
des notaires du Québec**

Date de nomination : 26 février 2014
Date de renouvellement : 16 décembre 2020
Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Détenteur d'une licence en droit et d'un diplôme de droit notarial de l'Université de Montréal ainsi que d'un diplôme d'études supérieures en gestion de l'École des hautes études commerciales, M^e Laurent est membre de la Chambre des notaires du Québec. Il est également membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec.

Après 20 ans de pratique notariale, il a choisi de se diriger vers la profession de gestionnaire : syndic à la Chambre des notaires puis directeur du développement de la profession. Considérant avoir accompli tous les défis et mandats qu'il souhaitait après 10 ans, il s'est ensuite investi comme directeur général et secrétaire à l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec pendant quatre ans. Puis, il a dirigé l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec pendant huit ans.

Il s'est toujours impliqué dans différents comités – tant au Conseil interprofessionnel du Québec qu'à l'Office des professions du Québec –, tout en poursuivant certains mandats à titre de syndic *ad hoc* pour les ordres professionnels auxquels il appartient. De plus, il a siégé au conseil d'administration de l'organisme Éducaloi pendant trois ans.

Maintenant à la retraite et associé principal chez Dutrisac Laurent, Services-conseils, il réalise certains mandats en soutien à la gouvernance et à la gestion particulièrement auprès des ordres professionnels.



Alexandre Paul-Hus
Avocat – Montréal

**Gagnier Guay Biron, Service de contentieux
de la Ville de Montréal**

Nommé après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 16 décembre 2020
Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

M^e Alexandre Paul-Hus pratique le droit depuis 2007. Il a obtenu son baccalauréat en droit de l'Université de Montréal en 2006. Il détient également une maîtrise en droit de l'Université McGill (2010) et un diplôme de 2^e cycle en common law de l'Université de Sherbrooke (2010).

M^e Paul-Hus a commencé sa pratique au sein du cabinet Heenan Blaikie, à Montréal (2006-2009). Il a ensuite pratiqué le litige civil et commercial au sein de deux cabinets montréalais, soit la boutique de litige Woods (2011-2017) puis Langlois Avocats (2017). Alors qu'il était en pratique privée, M^e Paul-Hus a assumé des fonctions de gestion, notamment en matière de formation continue et de recrutement. En octobre 2017, il s'est joint au service des affaires juridiques de la Ville de Montréal à titre d'avocat plaidant et conseil.

La vulgarisation juridique est chère aux yeux de M^e Paul-Hus. Depuis son admission à la profession, il a œuvré de multiples façons à la diffusion du savoir juridique : chargé de cours en droit à l'Université McGill, enseignement à l'École du Barreau du Québec ainsi que plusieurs publications juridiques, notamment dans la *Revue du Barreau*. M^e Paul-Hus contribue également à la profession en siégeant, depuis 2018, à titre de membre du Conseil de discipline du Barreau du Québec.



Pierre E. Rodrigue
Notaire – Québec

Secrétariat du Conseil du trésor

Nommé sur la recommandation du président du Conseil du trésor

Date de nomination : 16 décembre 2020
Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

M^e Pierre E. Rodrigue est secrétaire associé à la transformation numérique et dirigeant principal de l'information au Secrétariat du Conseil du trésor du Québec depuis le 29 juin 2020. L'expertise qu'il a développée au cours de sa riche carrière dans la fonction publique québécoise déborde largement le droit, sa profession d'origine. Après avoir exercé le droit fiscal à Revenu Québec, il a été nommé secrétaire général et directeur des services juridiques de Services Québec et, successivement au sein de cet organisme, directeur de l'état civil, vice-président au développement des services et au partenariat et président-directeur général par intérim.

En 2013, M^e Rodrigue a joint la haute direction du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale à la suite d'une nomination du Conseil des ministres. Il y a occupé différentes fonctions, dont celles de sous-ministre adjoint des technologies, des services Web et des projets stratégiques, et de sous-ministre adjoint aux services à la gestion et aux ressources informationnelles.

En février 2019, il a été affecté au ministère de la Justice à titre de sous-ministre associé des services de justice et des registres, sous-procureur général adjoint et sous-registraire du Québec. Avant son départ pour le Secrétariat du Conseil du trésor, il s'était vu confier la responsabilité du programme Lexius du Plan pour moderniser le système de justice.

M^e Rodrigue est titulaire d'un baccalauréat en droit ainsi que d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional de l'Université Laval. Il est membre de la Chambre des notaires du Québec.



L'honorable Bernard Synnott
Juge – Montréal

Juge à la Cour supérieure du Québec

Nommé après recommandation des juges en chef des cours de justice

Date de nomination : 16 décembre 2020
Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Le juge Bernard Synnott a été admis au Barreau en 1987, puis nommé à la Cour supérieure du Québec en 2018. Au moment de sa nomination, il était associé du cabinet Fasken Martineau.

Grandement impliqué au sein de son ordre professionnel, le juge Bernard Synnott a occupé la fonction de bâtonnier du Québec (2014-2015) après avoir occupé celle de bâtonnier de Montréal (2004-2005).

Il a siégé à de nombreux comités du Barreau de Montréal et du Barreau du Québec. Il a présidé le Comité des requêtes, le Comité des finances, le Comité exécutif ainsi que le Conseil général du Barreau du Québec.

Le juge Synnott a également été membre du conseil d'administration de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada (2015-2018) et de la Corporation de services du Barreau du Québec (2013-2018).

Il a aussi siégé au conseil d'administration de l'École du Barreau du Québec (2001-2003), où il a enseigné le droit administratif et la procédure civile durant cinq ans (1996-2001). Il est coauteur de l'ouvrage *Le Grand collectif – Code de procédure civile*.

En 2015, le Barreau du Québec lui décernait la distinction Avocat émérite (Ad. E.), puis, en 2016, le Mérite du Barreau du Québec, en reconnaissance de son apport à la profession.



Geneviève Vallée
Québec

Ministère de la Justice du Québec

**Nommée sur la recommandation du ministre
de la Justice**

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

M^{me} Geneviève Vallée est titulaire d'un baccalauréat en psychologie et d'une maîtrise en relations industrielles de l'Université Laval. Elle a fait son entrée dans la fonction publique en 2006 au sein du Centre de services partagés du Québec comme conseillère en gestion des ressources humaines. Elle a par la suite évolué comme coordonnatrice de la formation, puis comme adjointe exécutive. Son parcours l'a ensuite menée au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles jusqu'au poste de directrice de l'amélioration continue.

C'est en 2018 qu'elle obtient le poste de directrice de la planification et du soutien stratégique à la gestion au sein du ministère de la Justice du Québec. Elle détient une expérience variée dans l'ensemble des domaines administratifs de l'appareil gouvernemental, soit en ressources humaines, budgétaires et contractuelles ainsi qu'en technologies de l'information. Elle s'intéresse particulièrement à l'efficacité organisationnelle.

Elle est actuellement directrice de la gestion contractuelle au sein du ministère de la Justice depuis décembre 2020. À ce titre, elle contribue grandement à la réalisation du Plan pour moderniser le système de justice.

Rapport d'activités du conseil d'administration

Au cours de l'exercice 2020-2021, le conseil d'administration a tenu six séances. En raison de la pandémie de COVID-19, toutes les séances du conseil ont eu lieu en visioconférence. Les membres du conseil d'administration et de la direction de SOQUIJ ont su s'adapter à ces nouvelles contraintes, permettant ainsi de poursuivre les activités de la Société sans heurt malgré la situation.

La tenue de rencontres à huis clos, sans la présence de la direction, a eu lieu à l'issue de chaque séance du conseil.

Parmi les dossiers qui ont marqué les activités du conseil cette année, il y a lieu de mentionner les suivants.

Gouvernance

Règlement intérieur de SOQUIJ et Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Lors de l'exercice précédent, le conseil avait entrepris le vaste chantier de mise à jour de la gouvernance de SOQUIJ. C'est maintenant chose faite, avec l'adoption de **modifications au Règlement intérieur de SOQUIJ** qui sont venues préciser les rôles et les responsabilités du conseil d'administration, de ses comités et des autres acteurs de la gouvernance de l'organisme.

Le **Code d'éthique et de déontologie des administrateurs** a également fait l'objet d'**une révision en profondeur** afin de respecter les meilleures pratiques et de l'harmoniser avec les dispositions du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*.

Constitution de deux nouveaux comités du conseil d'administration

Le gouvernement a annoncé son intention d'assujettir toutes les sociétés d'État à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q. chapitre G-1.02). Dans cette optique et dans un souci de répondre aux normes les plus élevées en matière de gouvernance, le conseil d'administration a constitué deux nouveaux comités : **un comité des ressources humaines** et un **comité de gouvernance et d'éthique**. Ces comités succèdent à l'ancien comité de gouvernance et des ressources humaines, qui avait été créé le 12 décembre 2017.

Avec le comité de vérification et des ressources informationnelles, le conseil d'administration dispose maintenant de trois comités permanents qui sont appelés à se pencher sur les différents enjeux qui occupent SOQUIJ.

Fonctionnement du conseil

Budget discrétionnaire

Sur le plan de son fonctionnement, notons que le conseil d'administration dispose d'un budget discrétionnaire pour retenir les services d'experts afin d'obtenir des avis et une assistance sur des questions touchant ses activités.

Formation continue des administrateurs

SOQUIJ prévoit un budget afin d'assurer la formation des administrateurs. Deux séances de **formation portant sur l'éthique et la gouvernance dans un contexte d'intelligence artificielle (IA)** ont été offertes au cours de la dernière année. La formation a été donnée par l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique.

Par ailleurs, les nouveaux membres du conseil ont pu bénéficier de deux sessions d'information ayant pour but de leur présenter les **rôles et les responsabilités du conseil d'administration**, les chartes des différents comités ainsi que les dossiers les plus importants. Une **présentation du projet JuridiQC** a également été organisée afin de les informer des différents volets de ce projet majeur.

Évaluation annuelle

Comme chaque année, un processus formel visant à évaluer le conseil et son fonctionnement a été réalisé. Ce processus est également l'occasion de faire le point sur la contribution et la participation des membres du conseil.

Le taux de participation individuel des membres aux réunions du conseil et de ses comités est d'ailleurs divulgué sur le site Internet de SOQUIJ.

Plan stratégique 2021-2024

Le conseil d'administration a constitué un comité *ad hoc* pour accompagner la direction dans son exercice de planification stratégique pour 2021-2024. L'exercice s'est conclu par l'adoption d'un nouveau plan stratégique par le conseil d'administration en décembre 2020.

Gestion des risques et gestion contractuelle

Un **processus de gestion des risques**, avalisé par le conseil d'administration, a été mis en place et a pris toute son importance dans le contexte de la pandémie.

De plus, afin de vérifier l'efficacité des contrôles internes en lien avec les autorisations requises pour l'octroi de contrats et pour s'assurer que l'organisme dispose des ressources et des contrôles nécessaires au respect de ses obligations, un **audit interne en gestion contractuelle** a été réalisé. En effet, SOQUIJ étant assujettie à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q. chapitre C-65.1) depuis le 25 janvier 2019, d'importantes modifications ont été apportées au processus d'attribution des contrats.

À la suite des recommandations des auditeurs, un **plan d'action en lien avec la gestion contractuelle** a été présenté et approuvé par le conseil d'administration.

Dossiers divers

Comme à l'accoutumée, le conseil d'administration a été très impliqué dans l'approbation d'ententes et de partenariats de toutes sortes et, en ce sens, l'exercice 2020-2021 ne fait pas exception. De manière générale, le conseil a veillé à l'amélioration des processus et suivi étroitement la performance de SOQUIJ à travers ses principaux projets et activités, notamment le projet JuridiQC.

Comités du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont également membres d'au moins un des trois comités du conseil, soit le comité de gouvernance et d'éthique, le comité de vérification et des ressources informationnelles et le comité des ressources humaines.

Comité de gouvernance et d'éthique

Membres du comité

M. le juge Pierre E. Audet, président du comité
M^e Marie-Claude Sarrazin, présidente du conseil d'administration
M^e Karen Eltis
M^e Johanka Giguère
M^e Julien-Maurice Laplante
M^e Pierre E. Rodrigue

Constitué le 9 février 2021, le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2020-2021. Son prédécesseur, l'ancien comité de gouvernance et des ressources humaines, s'était toutefois réuni quatre fois au cours du même exercice.

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour mandat de faire des recommandations au conseil d'administration en lien avec les politiques et les orientations relatives à la gouvernance et à l'éthique de SOQUIJ.

Comme mentionné précédemment, l'ancien comité de gouvernance et des ressources humaines a **entièrement revu le Règlement intérieur de SOQUIJ** afin d'en assurer

sa mise à jour. Il a aussi procédé à la **révision complète du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs**, pour tenir compte des bonnes pratiques et l'harmoniser avec le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, auquel sont assujettis les administrateurs de SOQUIJ.

De plus, le comité a élaboré une **politique afin d'encadrer la nomination d'administrateurs désignés par SOQUIJ** au sein de divers organismes.

Finalement, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration lors de chacune des séances du conseil.

Comité de vérification et des ressources informationnelles

Membres du comité

M. le juge Bernard Synnott, président du comité
M^e Nicolas Vermeys, président sortant
M^e Marie-Claude Sarrazin, présidente du conseil d'administration
M^e Charles Guay
M^{me} Michèle Demers
M^{me} Geneviève Vallée
M^e Johanka Giguère

Le comité s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2020-2021. Le comité de vérification et des ressources informationnelles de SOQUIJ voit à l'intégrité de l'information financière et s'assure que les contrôles internes sont adéquats. Il veille également à la bonne gestion des ressources informationnelles.

Au cours de l'exercice, le comité a procédé à la **révision de son mandat** et une **nouvelle mouture de sa charte** a été adoptée par le conseil d'administration.

Par ailleurs, le comité a effectué un **suivi régulier de l'information financière, de l'efficacité des contrôles internes et des mécanismes de gestion des risques**. Il a examiné les états financiers trimestriels et annuels de SOQUIJ. Aux fins de la planification de la vérification annuelle des états financiers, il a rencontré les représentants du Vérificateur général du Québec et s'est assuré de l'indépendance de ces derniers. Une rencontre a également eu lieu avec les représentants du comité de vérification externe du Plan pour moderniser le système de justice concernant la reddition de compte du projet JuridiQC.

Dans le cadre de ses fonctions relatives aux ressources informationnelles, le comité a aussi suivi de près l'avancement des différents projets technologiques

de SOQUIJ, le plus important étant sans nul doute le projet JuridiQC.

Le comité a en outre recommandé au conseil d'administration la mise en place d'un **processus d'approbation des projets de SOQUIJ par le conseil**. SOQUIJ étant assujettie à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (L.R.Q. chapitre G-1.03) et aux *Règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles**, le processus d'approbation repose sur plusieurs notions tirées du cadre réglementaire et législatif.

Sur le plan de la gestion des risques, un vaste exercice avait été entrepris en 2019-2020. À l'issue de cet exercice, un plan d'action a été présenté au comité qui en a recommandé l'approbation par le conseil d'administration. Un processus de gestion des risques en continu a également été adopté par le conseil lors de la séance du 15 décembre 2020.

Le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration lors de chacune des séances du conseil.

* www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/ressources_informationnelles/cadre_reference/regles-relatives-planification-gestion-ressources-informationnelles.pdf

Comité des ressources humaines

Membres du comité

M^e Claude Laurent, président du comité
M^e Marie-Claude Sarrazin, présidente du conseil d'administration
M^e Alexandre Paul-Hus
M^{me} Geneviève Vallée
M^e Johanka Giguère

Le comité des ressources humaines a notamment pour mandat de s'assurer de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines, d'élaborer et de proposer un profil de compétences et d'expériences pour la nomination du directeur général ainsi que les critères d'évaluation, et de recommander l'approbation des conditions de travail pour le personnel syndiqué et non syndiqué. Le comité est également responsable d'examiner les propositions de modifications organisationnelles qui pourraient avoir des effets importants sur la structure interne de SOQUIJ.

Le comité, qui a été formé le 9 février 2021, a tenu sa première rencontre le 15 mars 2021.

Participation des membres aux réunions du conseil et des comités

Relevé des présences des administrateurs

Période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Le conseil d'administration de la Société s'est réuni à six reprises.

Le comité de vérification et des ressources informationnelles a tenu quatre réunions. L'ancien comité de gouvernance et des ressources humaines a également tenu quatre réunions.

Le comité de gouvernance et d'éthique et le comité des ressources humaines, constitués le 9 février 2021, ont tenu chacun une réunion.

	Conseil d'administration	Comité de vérification et des ressources informationnelles	Comité de gouvernance et des ressources humaines	Comité de gouvernance et d'éthique Nouveau comité depuis le 2021-02-09	Comité des ressources humaines Nouveau comité depuis le 2021-02-09
Nombre de réunions	6	4	4	1	1
Marie-Claude Sarrazin	6/6	4/4	4/4	1/1	1/1
Nicolas Vermeys	6/6	4/4			
Pierre E. Audet	6/6		4/4	1/1	
Claude Laurent	6/6		4/4		1/1
Céline Héту (jusqu'au 2020-12-15)	4/4		4/4		
Nancy Leblanc (jusqu'au 2020-12-15)	3/4		3/4		
Michel Paquette (jusqu'au 2020-12-15)	4/4	3/3			
À partir du 2020-12-16					
Michèle Demers	2/2	1/1			
Karen Eltis	2/2			1/1	
Johanka Giguère	2/2	1/1		1/1	1/1
Charles Guay	2/2	1/1			
Julien-Maurice Laplante	2/2			1/1	
Alexandre Paul-Hus	1/2				1/1
Pierre E. Rodrigue	2/2			1/1	
Bernard Synnott	2/2	1/1			
Geneviève Vallée	2/2	1/1			1/1

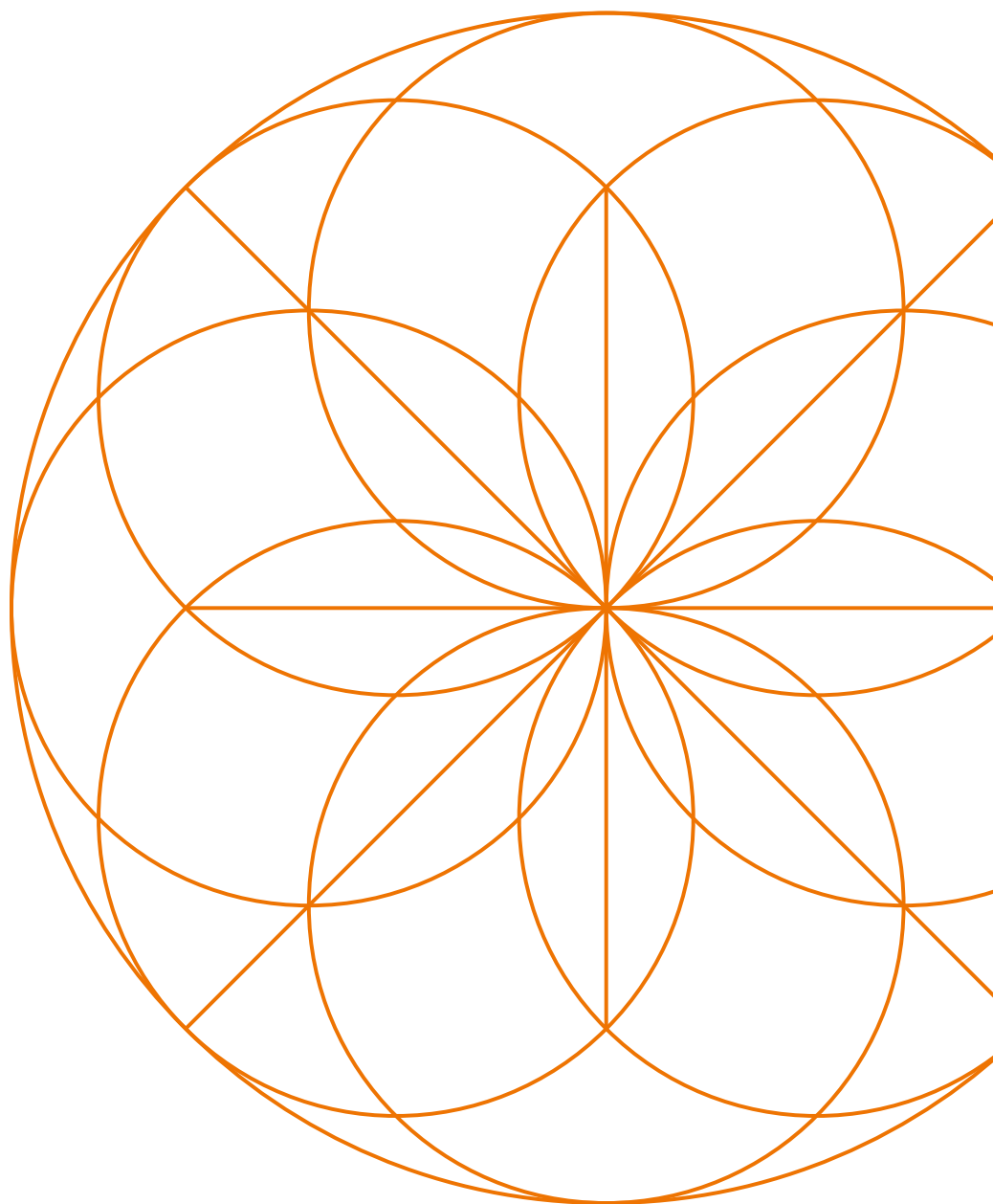
Les absences sont justifiées.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de SOQUIJ
est disponible sur le site Internet :

soquij.qc.ca/a/fr/a-propos/gouvernance

(section Documents)





An aerial photograph of a large, open plaza with a light-colored tiled floor. A large, dark blue rectangle is centered on the page, containing white and orange text. Several thin black lines are drawn on the plaza floor, including a large arrow pointing towards the top right and a line forming a peak on the left side. Numerous people are scattered across the plaza, some standing in small groups and others walking. Their shadows are cast on the ground, indicating a bright, sunny day.

Finances

- 78 Rapport de la direction
- 79 Rapport de l'auditeur indépendant
- 81 État des résultats
et de l'excédent cumulé
- 82 État de la situation financière
- 83 État de la variation
des actifs financiers nets
- 84 État des flux de trésorerie
- 85 Notes complémentaires

Rapport de la direction

Les états financiers de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Aux fins de la préparation des états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. Les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

SOQUIJ reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de SOQUIJ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles Lajoie', with a long horizontal flourish extending to the right.

Gilles Lajoie

Directeur général

Montréal, le 8 juin 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale



Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société québécoise d'information juridique (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les

anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société

à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;

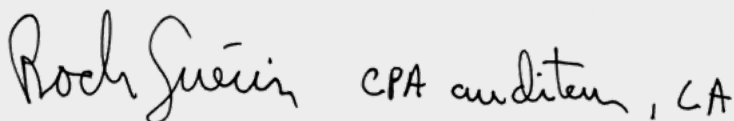
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

A handwritten signature in black ink that reads "Roch Guérin CPA auditeur, CA".

Roch Guérin, CPA auditeur, CA
Directeur principal

Montréal, le 8 juin 2021

État des résultats et de l'excédent cumulé

De l'exercice clos le 31 mars 2021

	2021 Budget	2021 Réal	2020 Réal
REVENUS			
Solutions d'affaires judiciaires	8 918 926 \$	9 851 354 \$	8 651 006 \$
Solutions d'affaires juridiques	2 946 275	2 802 619	2 963 076
Transferts – Gouvernement du Québec	2 541 640	3 282 621	1 048 770
Traitements éditoriaux	2 084 860	1 800 343	2 010 363
Abonnements	1 228 022	1 248 249	1 219 025
Bibliothèque	744 681	746 995	827 805
Solutions d'affaires administratives	375 320	236 389	372 814
Revenus d'intérêts	180 000	104 482	194 140
Revenus divers	133 296	184 022	175 393
	19 153 020	20 257 074	17 462 392
CHARGES			
Traitements, avantages sociaux et charges sociales	12 701 326	12 576 143	11 823 663
Honoraires professionnels	1 419 950	886 987	836 136
Location d'équipement, entretien et fournitures	1 146 636	626 942	635 339
Loyer, taxes et assurances (note 3)	1 104 742	1 081 621	1 079 014
Amortissement des immobilisations corporelles	943 406	600 446	505 853
Publicité	843 000	1 853 005	375 634
Contributions à des organismes	349 000	344 562	317 500
Perfectionnement du personnel	175 555	30 605	104 298
Frais de déplacement et représentation	169 375	32 702	151 485
Communications et expéditions	85 000	69 841	55 954
Redevances	61 500	50 686	103 008
Documentation	30 000	30 550	26 127
Mise en page et impression	23 830	12 623	40 328
Autres	99 700	94 773	161 783
	19 153 020	18 291 486	16 216 122
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	–	1 965 588	1 246 270
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		6 468 155	5 221 885
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		8 433 743 \$	6 468 155 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

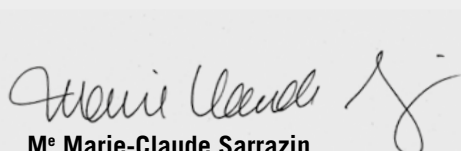
État de la situation financière

Au 31 mars 2021

	2021	2020
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	19 229 306 \$	13 479 694 \$
Débiteurs (note 4)	2 154 765	2 239 855
	21 384 071	15 719 549
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	3 845 544	2 552 977
Revenus reportés (note 6)	10 692 717	7 275 169
Provision pour congés de maladie (note 7)	550 376	543 203
Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	751 419	783 133
Obligations relatives à un bail	45 938	107 188
	15 885 994	11 261 670
ACTIFS FINANCIERS NETS	5 498 077	4 457 879
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 8)	2 615 921	1 735 243
Charges payées d'avance	319 745	275 033
	2 935 666	2 010 276
EXCÉDENT CUMULÉ	8 433 743 \$	6 468 155 \$
OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS (note 10)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration,


M^e Marie-Claude Sarrazin
Présidente


M. le juge Bernard Synnott
Président du comité de vérification
et des ressources informationnelles

État de la variation des actifs financiers nets

De l'exercice clos le 31 mars 2021

	2021 Budget	2021 Réal	2020 Réal
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	– \$	1 965 588 \$	1 246 270 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(165 462)	(1 481 124)	(1 048 983)
Amortissement des immobilisations corporelles	943 406	600 446	505 853
	777 944	(880 678)	(543 130)
Acquisition de charges payées d'avance		(594 734)	(391 248)
Utilisation de charges payées d'avance		550 022	398 968
		(44 712)	7 720
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS		1 040 198	710 860
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE		4 457 879	3 747 019
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE		5 498 077 \$	4 457 879 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

De l'exercice clos le 31 mars 2021

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	1 965 588 \$	1 246 270 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	600 446	505 853
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	(61 875)	(61 874)
Amortissement des obligations relatives à un bail	(61 250)	(61 250)
Provision pour congés de maladie	47 646	32 612
Charges payées d'avance	(44 712)	7 720
	480 255	423 061
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Transferts à recevoir – Gouvernement du Québec	–	681 702
Débiteurs	85 090	(192 884)
Créditeurs et charges à payer	1 292 567	332 408
Revenus reportés	3 417 548	6 802 933
Provision pour congés de maladie	(40 473)	(87 489)
Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	30 161	30 161
	4 784 893	7 566 831
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	7 230 736	9 236 162
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 481 124)	(1 089 228)
Augmentation de la trésorerie	5 749 612	8 146 934
Trésorerie au début de l'exercice	13 479 694	5 332 760
Trésorerie à la fin de l'exercice	19 229 306 \$	13 479 694 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie		
Acquisition d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer à la fin de l'exercice	– \$	– \$
Intérêts reçus	104 482 \$	194 140 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

31 mars 2021

1

Statut constitutif et nature des activités

La Société québécoise d'information juridique (« SOQUIJ »), personne morale au sens du Code civil, constituée en vertu de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (RLRQ, chapitre S-20), a pour fonction de promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, chapitre 1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), SOQUIJ n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2

Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de SOQUIJ, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises sont négligeables.

2 Principales méthodes comptables (suite)

Revenus

Les revenus tirés des solutions d'affaires judiciaires, des solutions d'affaires juridiques et des solutions d'affaires administratives proviennent de consultations de différentes catégories de décisions et sont comptabilisés au fur et à mesure que les consultations sont effectuées par les clients. Tout montant perçu d'avance, pour des services non rendus en fin d'exercice, est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus de traitement éditorial sont constatés à mesure que les services éditoriaux sont rendus en vertu d'accords avec les clients. Tout montant perçu d'avance, pour des services non rendus en fin d'exercice, est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus d'abonnement à nos services en ligne sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus.

Les revenus de bibliothèque proviennent de consultations de bulletins et de publications électroniques sur différents domaines du droit et sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus. Tout montant perçu d'avance, pour des services non rendus en fin d'exercice, est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le gouvernement du Québec et, le cas échéant, que tous les critères d'admissibilité ont été atteints par SOQUIJ, sauf lorsqu'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés et la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, car SOQUIJ ne dispose pas des informations nécessaires pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Instruments financiers

Les actifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs.

Les passifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés des créiteurs et charges à payer, à l'exclusion des charges sociales et des taxes à la consommation à payer.

Tous les instruments financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2 Principales méthodes comptables (suite)

Actifs financiers

Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l'intérêt à taux variable.

Passifs

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour vacances

La provision pour vacances n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés de SOQUIJ sont prises dans l'exercice suivant. Cette provision est présentée au poste traitements et avantages sociaux à payer dans les créditeurs et charges à payer.

Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail

Les avantages incitatifs accordés à SOQUIJ par le bailleur, en vertu d'un bail à long terme pour la location de locaux administratifs, sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée du bail.

Obligations relatives à un bail

Les loyers exigibles en vertu d'un contrat de location-exploitation pour la location de locaux administratifs sont imputés à titre de charges de loyer selon une formule linéaire appliquée sur la durée du bail. La différence entre le montant constaté aux résultats et les montants exigibles en vertu du bail est présentée à titre d'obligations relatives à un bail.

2 Principales méthodes comptables (suite)

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de SOQUIJ sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

Améliorations locatives	Durée du bail*
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Développements informatiques	5 à 7 ans

* Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du bail, soit jusqu'au 31 décembre 2021 ou jusqu'au 31 décembre 2027 pour les améliorations locatives acquises suite à la renégociation du bail.

Les immobilisations corporelles en cours de développement ne font pas l'objet d'amortissement avant qu'elles soient mises en service.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de SOQUIJ de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs est inférieure à la valeur nette comptable de l'immobilisation, le coût de celle-ci est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations sont passées aux résultats. Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3 Loyer, taxes et assurances

	2021	2020
Loyer, taxes et assurances avant amortissement	1 204 746 \$	1 202 138 \$
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	(61 875)	(61 874)
Amortissement des obligations relatives à un bail	(61 250)	(61 250)
	1 081 621 \$	1 079 014 \$

4

Débiteurs

	2021	2020
Comptes clients – Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	635 030 \$	869 087 \$
Comptes clients – Ministères et organismes du gouvernement du Québec	220 266	360 748
Revenus courus	1 360 075	1 072 016
Intérêts courus à recevoir	9 018	15 009
Autres	2 000	5 562
Provision pour créances douteuses	(71 624)	(82 567)
	2 154 765 \$	2 239 855 \$

Les comptes clients à recevoir de ministères et organismes du gouvernement du Québec sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

5

Créditeurs et charges à payer

	2021	2020
Créditeurs et frais courus – Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	393 737 \$	450 271 \$
Créditeurs et frais courus – Ministères et organismes du gouvernement du Québec	543 935	61 664
Traitements et avantages sociaux à payer	2 681 743	1 767 532
Charges sociales à payer	168 213	166 229
Taxes à la consommation à payer	57 916	107 281
	3 845 544 \$	2 552 977 \$

Les créditeurs et frais courus auprès des ministères et organismes du gouvernement du Québec sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

6

Revenus reportés

2021					
	Revenus d'abonnement		Transferts – Gouvernement du Québec		Total
Solde au début	393 219	\$	6 881 950	\$	7 275 169 \$
Nouveaux revenus reportés	331 488		6 761 900		7 093 388
Virements aux résultats de l'exercice	(393 219)		(3 282 621)		(3 675 840)
Solde à la fin	331 488	\$	10 361 229	\$	10 692 717 \$

2020					
	Revenus d'abonnement		Transferts – Gouvernement du Québec		Total
Solde au début	405 614	\$	66 622	\$	472 236 \$
Nouveaux revenus reportés	393 219		7 864 098		8 257 317
Virements aux résultats de l'exercice	(405 614)		(1 048 770)		(1 454 384)
Solde à la fin	393 219	\$	6 881 950	\$	7 275 169 \$

Les revenus reportés relatifs aux transferts du gouvernement du Québec ont trait aux coûts admissibles du projet de Guichet unique d'information juridique multicanal pour lesquels les stipulations de l'entente de transfert n'étaient pas encore rencontrées.

SOQUIJ dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie pour les employés embauchés avant 2001. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par SOQUIJ.

Ce programme d'accumulation de congés de maladie permet à ces employés d'accumuler les journées non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite.

La convention collective signée en avril 2018 est venue préciser les modalités d'utilisation des journées accumulées au moment de la signature de la convention collective en ajoutant le choix aux employés concernés de transférer une partie dans leur banque de vacances annuelles ou de les utiliser en congés pour responsabilités parentales et d'obtenir le paiement, au 31 mars 2022, de la totalité du solde à hauteur de 70 % de leur valeur.

Les obligations du programme d'accumulation de congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à SOQUIJ. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

Évaluations, estimations et hypothèses

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	2021	2020
Taux moyen de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,50 %	2,50 %
Taux d'actualisation pondéré	1,46 %	1,69 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	6 ans	6 ans

Le tableau suivant présente les variations de la provision au cours de l'exercice :

	2021	2020
Solde du début	543 203 \$	598 080 \$
Charges de l'exercice	47 646	32 612
Prestations versées au cours de l'exercice	(40 473)	(87 489)
Solde à la fin	550 376 \$	543 203 \$

8

Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Mobilier de bureau	Matériel informatique	Développements informatiques	Total
Coût					
1 ^{er} avril 2019	762 500 \$	637 895 \$	2 704 167 \$	2 934 214 \$	7 038 776 \$
Acquisitions	–	17 821	92 601	938 561	1 048 983
Radiations	–	–	(120 953)	–	(120 953)
31 mars 2020	762 500	655 716	2 675 815	3 872 775	7 966 806
Acquisitions	–	–	120 876	1 360 248	1 481 124
31 mars 2021	762 500 \$	655 716 \$	2 796 691 \$	5 233 023 \$	9 447 930 \$
Amortissement cumulé					
1 ^{er} avril 2019	610 039 \$	603 465 \$	2 250 757 \$	2 382 402 \$	5 846 663 \$
Amortissement	48 140	4 846	241 922	210 945	505 853
Radiations	–	–	(120 953)	–	(120 953)
31 mars 2020	658 179	608 311	2 371 726	2 593 347	6 231 563
Amortissement	48 141	5 262	208 441	338 602	600 446
31 mars 2021	706 320 \$	613 573 \$	2 580 167 \$	2 931 949 \$	6 832 009 \$
Valeur nette comptable					
31 mars 2020	104 321 \$	47 405 \$	304 089 \$	1 279 428 \$	1 735 243 \$
31 mars 2021	56 180 \$	42 143 \$	216 524 \$	2 301 074 \$	2 615 921 \$

Les développements informatiques incluent des projets informatiques en cours de développement totalisant 716 468 \$ (2020 : 962 238 \$) et qui n'ont pas fait l'objet d'amortissement.

Les membres du personnel de SOQUIJ participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2021, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,63 % à 10,33 % de la masse salariale admissible, et le taux pour le RRPE et le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) – qui fait partie du RRPE – est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2020 et 2021, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert des participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, SOQUIJ a estimé un montant de compensation correspondant à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2020 et 2021.

Les cotisations de SOQUIJ, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 999 019 \$ (2020 : 956 448 \$). Les obligations de SOQUIJ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Obligations contractuelles

SOQUIJ s'est engagée à verser des sommes en vertu de différentes ententes de services ainsi que pour un bail échéant en décembre 2027 pour des locaux administratifs. Les versements minimums exigibles s'établissent comme suit :

	2022	2023	2024	2025	2026	2027 et plus	Total
Obligations contractuelles avec des parties non apparentées							
Loyer, taxes et assurances	1 158 660 \$	1 169 971 \$	1 203 902 \$	1 203 902 \$	1 203 902 \$	2 106 828 \$	8 047 165 \$
Honoraires professionnels	103 713	29 197	19 465	–	–	–	152 375
Location d'équipement, entretien et fournitures	31 392	28 050	14 000	–	–	–	73 442
Publicité	22 467	18 000	–	–	–	–	40 467
Contributions à des organismes	286 885	–	–	–	–	–	286 885
Communications et expéditions	16 800	–	–	–	–	–	16 800
Total	1 619 917 \$	1 245 218 \$	1 237 367 \$	1 203 902 \$	1 203 902 \$	2 106 828 \$	8 617 134 \$

Au 31 mars 2020, les versements minimums exigibles totalisent 9 659 284 \$.

Droits contractuels

SOQUIJ a conclu différentes ententes de services en vertu desquelles elle recevra des sommes de la part de ses clients et du ministère de la Justice du Québec.

	2022	2023	Total
Droits contractuels avec des parties apparentées			
Transferts – Gouvernement du Québec	1 905 568 \$	– \$	1 905 568 \$
Traitements éditoriaux	378 558	133 922	512 480
	2 284 126 \$	133 922 \$	2 418 048 \$
Droits contractuels avec des parties non apparentées			
Solutions d'affaires judiciaires	391 710 \$	– \$	391 710 \$
Solutions d'affaires juridiques	222 337	–	222 337
Traitements éditoriaux	22 580	–	22 580
	636 627 \$	– \$	636 627 \$
Total	2 920 753 \$	133 922 \$	3 054 675 \$

Au 31 mars 2020, les droits contractuels totalisent 10 590 899 \$.

11

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, SOQUIJ est exposée à différents risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. SOQUIJ est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent SOQUIJ au risque de crédit sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs.

La valeur comptable de la trésorerie ainsi que des débiteurs représente l'exposition maximale de SOQUIJ au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que celle-ci est investie auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit puisque des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux clients. De plus, la direction effectue des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. Le type de débiteurs, l'historique de paiement, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance et le secteur d'activité qui a donné lieu à la créance sont tous des éléments considérés dans la détermination du moment auquel les comptes en souffrance doivent faire l'objet d'une provision. Les mêmes facteurs sont pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a lieu de radier les montants portés au compte de provision en diminution des créances. Les montants recouverts ultérieurement sur des comptes qui avaient été radiés sont crédités à la provision pour créances douteuses dans la période d'encaissement.

La direction estime que le risque de crédit relativement aux débiteurs est limité en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

Le tableau suivant présente le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses :

	2021	2020
Moins de 30 jours	1 812 463 \$	1 860 079 \$
De 30 à 60 jours	107 854	202 530
De 61 à 90 jours	219 437	126 877
Plus de 90 jours	86 635	132 936
	2 226 389	2 322 422
Provision pour créances douteuses	(71 624)	(82 567)
	2 154 765 \$	2 239 855 \$

Le tableau suivant présente un résumé des mouvements reliés à la provision pour créances douteuses de SOQUIJ :

	2021	2020
Provision pour créances douteuses		
Solde au début	82 567 \$	7 311 \$
Charge pour créances douteuses	–	86 221
Montants radiés et recouvrements	(10 943)	(10 965)
Solde à la fin	71 624 \$	82 567 \$

SOQUIJ est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement. La direction estime que la qualité des créances qui ne sont ni dépréciées ni en souffrance au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020 est bonne.

11 Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

SOQUIJ finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités de fonctionnement et des transferts liés aux immobilisations. SOQUIJ respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant de la trésorerie ou des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie.

Les tableaux suivants présentent l'échéance estimative des passifs financiers :

Au 31 mars 2021		Échéance			
		Moins de 90 jours	De 90 à 365 jours	Plus de 365 jours	Total
Créditeurs et frais courus		918 213 \$	15 318 \$	4 141 \$	937 672 \$
Traitements et avantages sociaux à payer		1 485 611	1 104 209	91 923	2 681 743
		2 403 824 \$	1 119 527 \$	96 064 \$	3 619 415 \$

Au 31 mars 2020		Échéance			
		Moins de 90 jours	De 90 à 365 jours	Plus de 365 jours	Total
Créditeurs et frais courus		501 563 \$	5 066 \$	5 306 \$	511 935 \$
Traitements et avantages sociaux à payer		754 950	950 168	62 414	1 767 532
		1 256 513 \$	955 234 \$	67 720 \$	2 279 467 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. SOQUIJ est exposée au risque de taux d'intérêt.

11 Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de SOQUIJ est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l'intérêt à taux variable. Au 31 mars 2021, la portion de la trésorerie portant intérêt au taux de 0,55 % est de 19 063 231 \$ (2020 : 13 385 725 \$ au taux de 1,30 %).

L'objectif de SOQUIJ est de gérer l'exposition de sa trésorerie au risque de taux d'intérêt en maximisant les revenus d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires, tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que SOQUIJ tire de sa trésorerie. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 mars 2021 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêts pour la même période auraient été respectivement inférieurs ou supérieurs de 97 010 \$ (2020 : 51 551 \$).

SOQUIJ est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction de SOQUIJ.

Au cours de l'exercice, SOQUIJ n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

Les services rendus par SOQUIJ aux entités avec lesquelles elle est apparentée sont constatés à la valeur d'échange, laquelle correspond aux coûts encourus plus des frais administratifs conformément à sa politique tarifaire. Au cours de l'exercice, un montant de 5 079 244 \$ (4 683 174 \$ en 2020) a été comptabilisé relativement à ces services rendus et est inclus dans les revenus de la SOQUIJ.

Par ailleurs, SOQUIJ a une entente d'échange de services tels que le caviardage, la traduction et l'obtention de données judiciaires avec le ministère de la Justice du Québec. La valeur de ces services ne peut faire l'objet d'estimations raisonnables.



An aerial, top-down view of several people and a dog walking on a light-colored floor. The floor is marked with a network of thin, light-colored lines that intersect to form a series of triangles and polygons, creating a geometric pattern. The people are scattered across the frame, some walking alone and others in small groups. Their shadows are cast onto the floor, indicating a light source from above. The overall scene suggests a modern, open public space or a large indoor area with a unique floor design.

Annexes

102 Développement durable

**105 Emploi et qualité de
la langue française**

**106 Accès aux documents et protection
des renseignements personnels**

**107 Divulcation d'actes répréhensibles
à l'égard d'organismes publics**

Développement durable

Le Plan d'action de développement durable (PADD) 2015-2020 de SOQUIJ a été prolongé d'une année, afin que le prochain plan soit en phase avec la nouvelle Stratégie gouvernementale de développement durable 2021-2026.

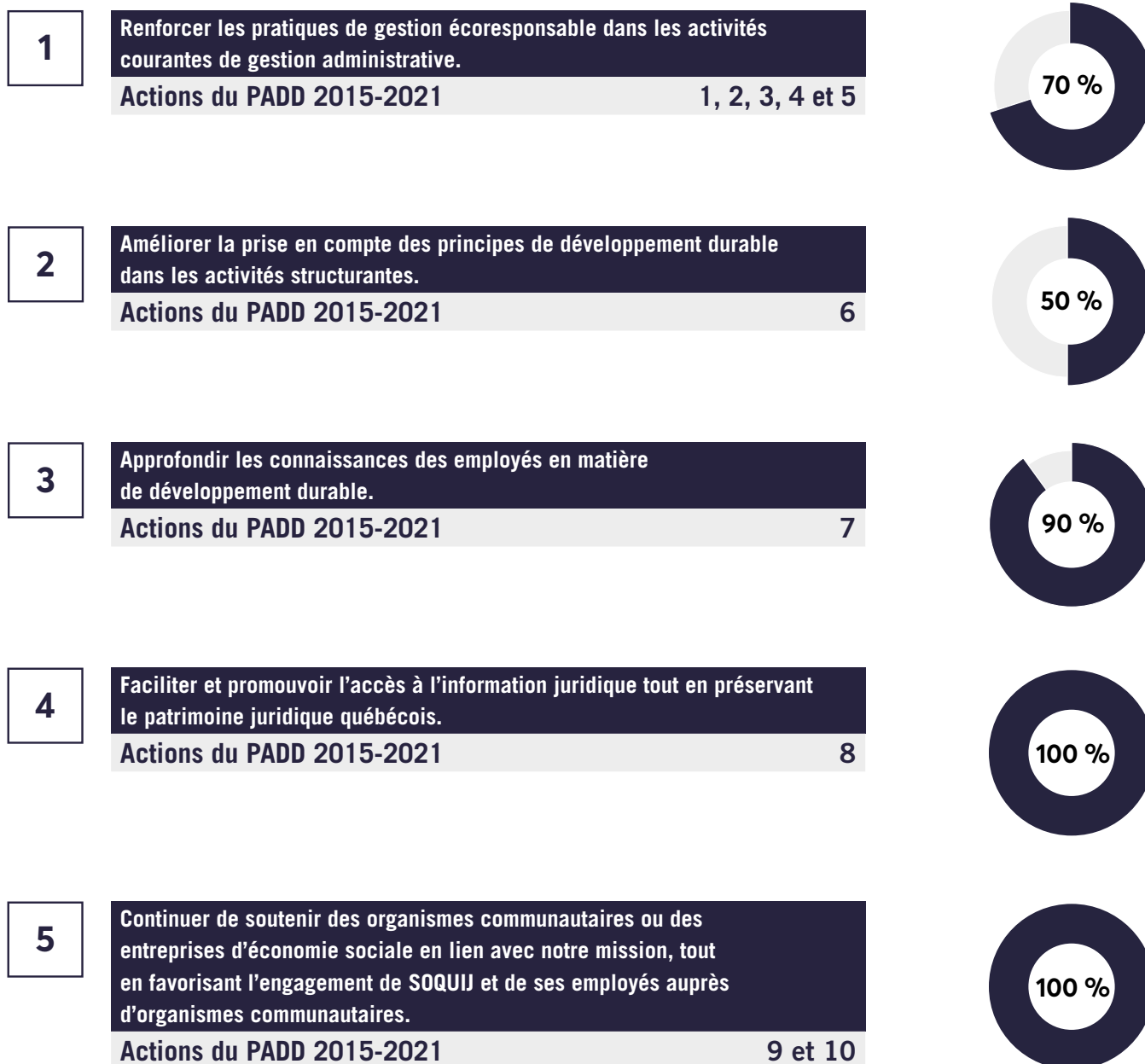
En 2020-2021, SOQUIJ a poursuivi la réalisation des actions prévues au plan. Le tableau ci-dessous dresse un bilan des actions réalisées durant l'année.

Numéro d'actions	Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats et synthèse des activités réalisées au cours de l'année	Atteinte de la cible pour l'année 2020-2021
1	Renforcer la gestion des ressources matérielles et des matières résiduelles.	Nombre de mesures renforçant la gestion des ressources matérielles et des matières résiduelles.	Au moins deux mesures.	1. Collecte de piles usagées. 2. Réduction de l'utilisation du papier grâce à l'amélioration des processus de travail.	ATTEINT Avant ou à la date prévue
2	Favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation des modes de transport collectif et actif des employés.	Nombre de gestes favorisant la réduction des déplacements d'affaires et l'utilisation des modes de transport collectif et actif des employés.	Au moins deux gestes.	Avec la pandémie, plus de 95 % des employés sont en télétravail grâce à plusieurs mesures détaillées dans le présent rapport.	ATTEINT Avant ou à la date prévue
3	Favoriser la réalisation de projets d'aménagement des locaux exécutés de manière écoresponsable.	Pourcentage des projets d'aménagement exécutés de manière écoresponsable.	100 %	Aucun aménagement n'a été prévu en 2020-2021.	NON ATTEINT Non débuté
4	Améliorer la gestion écoresponsable des parcs informatiques.	Nombre de gestes permettant l'amélioration de sa gestion des parcs informatiques.	Au moins un geste.	Poursuite du transfert des données vers l'infonuagique.	ATTEINT Avant ou à la date prévue

Numéro d'actions	Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats et synthèse des activités réalisées au cours de l'année	Atteinte de la cible pour l'année 2020-2021
5	Augmenter les acquisitions faites de manière écoresponsable.	Nombre de gestes permettant l'augmentation des acquisitions faites de manière écoresponsable.	Au moins un geste.	Prioriser l'achat d'équipements matériels et informatiques via le Centre d'acquisitions gouvernementales et le Centre de services partagés du Québec respectant des critères d'écoresponsabilité.	ATTEINT Avant ou à la date prévue
6	Élaborer une méthode de prise en compte des principes de développement durable applicable sur des activités structurantes de la Société.	Nombre d'activités structurantes pour lesquelles les principes de développement durable ont été pris en compte.	Au moins deux activités structurantes.	Mise en place d'une politique d'acquisition écoresponsable.	NON ATTEINT Débuté
7	Mettre en œuvre des activités de formation et de sensibilisation visant à développer les connaissances et les compétences en matière de développement durable, prioritairement dans le domaine de la gestion écoresponsable.	Nombre d'activités contribuant au développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable.	Au moins deux activités.	Une activité poursuivie en 2020-2021 : capsules informatives.	NON ATTEINT Débuté
8	Améliorer l'accès à l'information juridique et en assurer sa promotion auprès des professionnels du droit et de la population en général.	Nombre d'activités facilitant et promouvant l'accès à l'information juridique.	Au moins deux activités.	1. Réception et conservation des décisions des tribunaux judiciaires et administratifs. 2. Phase 2 du projet de JuridiQC.	ATTEINT Avant ou à la date prévue
9	Poursuivre le soutien financier d'organisations juridiques qui contribuent à réduire les inégalités sociales.	Nombre d'organisations juridiques à vocation sociale soutenues financièrement.	Au moins une organisation juridique soutenue financièrement.	Soutien financier d'au moins une organisation du milieu juridique tel que décrit dans le présent rapport.	ATTEINT Avant ou à la date prévue
10	Encourager et promouvoir l'engagement de SOQUIJ et de ses employés auprès d'organismes communautaires.	Nombre d'activités soutenant et mettant en valeur les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale.	Au moins une activité.	Poursuite du programme de bénévolat.	ATTEINT Avant ou à la date prévue

L'année 2020-2021 complète donc la mise en œuvre du PADD dont voici les résultats par objectif :

Objectifs organisationnels 2015-2021



Le PADD 2015-2021 est disponible à l'adresse soquij.qc.ca/a/fr/a-propos/acces-information.

Emploi et qualité de la langue française

Conformément à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, SOQUIJ a adopté une politique linguistique qui définit les règles à respecter par l'ensemble des employés. Par cette politique, la Société favorise l'unilinguisme français dans ses activités, dans le respect des droits reconnus par la Charte de la langue française, en plus d'accorder une attention constante à la qualité de la langue française au travail.

Mandataire de cette politique, le comité linguistique permanent de SOQUIJ veille à sensibiliser les employés sur l'importance de la qualité de la langue française

et de l'utilisation du français à tous les niveaux de l'organisation. Ce comité, composé de cinq employés, réalise des activités annuelles de sensibilisation et de promotion de la langue française au travail. Une section de l'intranet regroupe divers outils, documents et capsules linguistiques à l'intention des employés, ainsi que des exercices et des jeux leur permettant de tester leurs connaissances.

De plus, SOQUIJ emploie des réviseurs linguistiques pour s'assurer de la qualité de la langue française utilisée dans tous les textes qu'elle diffuse auprès du public et de sa clientèle en général.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

SOQUIJ traite les demandes d'accès à l'information et les demandes de protection de renseignements personnels en conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Les demandes de protection (ou de rectification) de renseignements personnels que SOQUIJ reçoit visent généralement le retrait ou le caviardage des décisions judiciaires et administratives qu'elle diffuse. Or, la diffusion de

ces décisions fait partie de la mission de SOQUIJ, en application de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (RLRQ, chapitre S-20), du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2,1, r. 2) et du *Règlement sur la cueillette et la sélection des décisions judiciaires* (RLRQ, chapitre S-20, r. 1).

Nombre total de demandes reçues en 2020-2021 : 27

En fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Nombre de demandes d'accès à des documents administratifs	Nombre de demandes d'accès à des renseignements personnels	Nombre de rectifications
0 à 20 jours	2	1	18
21 à 30 jours	0	1	5
31 jours et plus	0	0	0
Total	2	2	23

En fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Nombre de demandes d'accès à des documents administratifs	Nombre de demandes d'accès à des renseignements personnels	Nombre de rectifications	Disposition de la Loi sur l'accès invoquée, le cas échéant
Entièrement acceptée	2	0	4	s. o.
Partiellement acceptée	0	0	0	s. o.
Entièrement refusée	0	1	15	Art. 15, 29.1, 53, 55
Autres	0	1	4	Art. 13, 42, 94

Mesures d'accommodement et avis de révision

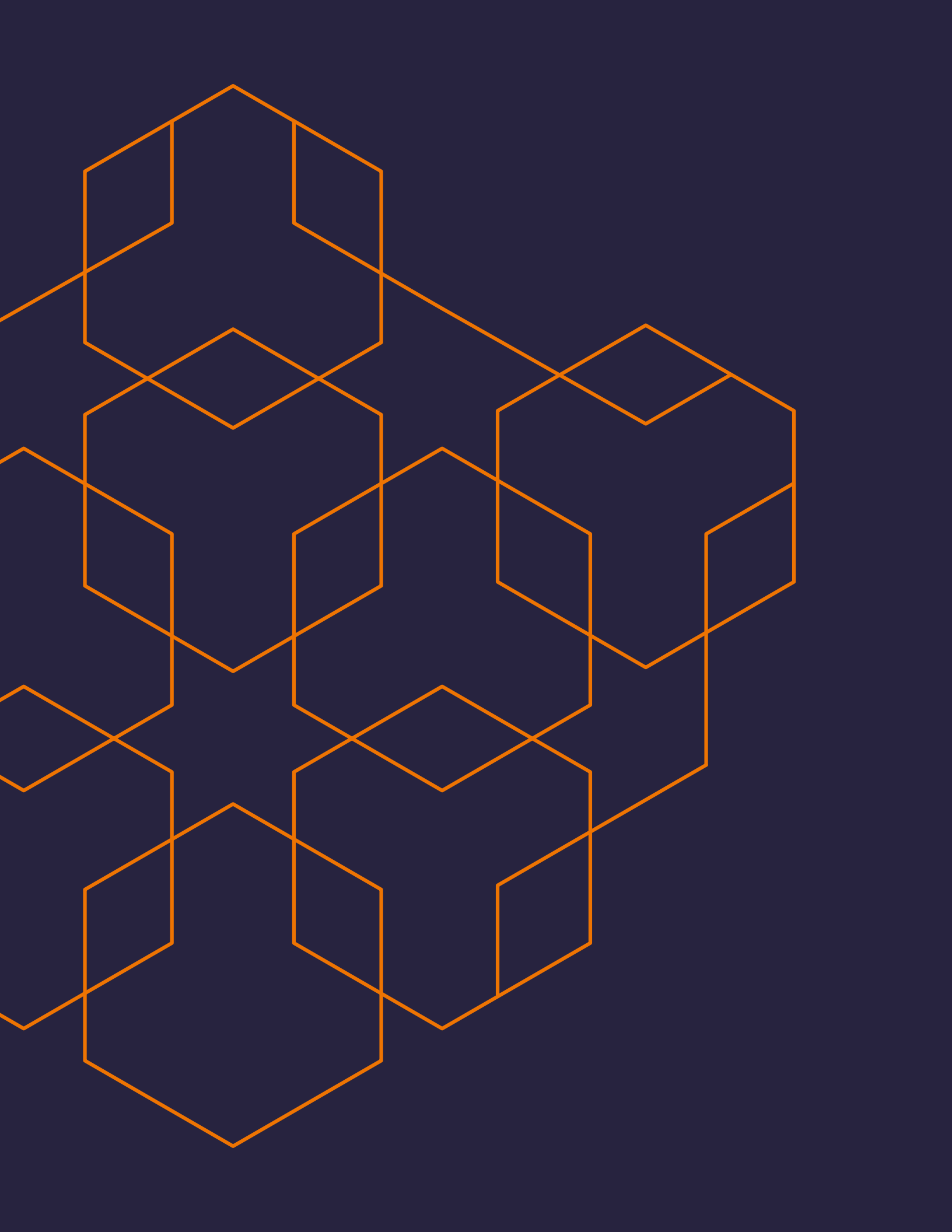
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable : 0

Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information : 1

Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

En vertu de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, SOQUIJ est tenue de dévoiler le nombre de divulgations reçues au cours de l'exercice 2020-2021.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, la Société n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible.



Cette publication a été réalisée par la Direction du développement des affaires et services à la clientèle de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ).

Conception et réalisation graphique : Maître D

Révision linguistique : Révision Œil félin

Photos : SOQUIJ

Impression : COPYCO

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Bibliothèque et Archives Canada, 2021

ISBN : 978-2-7642-0873-1 (Imprimé)

ISBN : 978-2-7642-0874-8 (En ligne)

ISSN : 1711-2486 (Imprimé)

ISSN : 2562-5683 (En ligne)

Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation de la Société.





 **SOQUIJ**
—
**Intelligence
juridique**

715, rue du Square-Victoria, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 2H7
Téléphone : 514 842-8741
Sans frais : 1 800 363-6718

soquij.qc.ca